
LONDRES – ATLAS II, Groupe thématique 5 : Participation de la communauté At-Large à l'ICANN - Séance 1
Samedi 21 juin 2014 – 15h00 à 18h00
ICANN – Londres, Angleterre

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Nous sommes le samedi 21 juin, il est 15 heures moins deux minutes.
Réunion ATLAS II, Groupe thématique 5 au Hilton 5.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Je pense que nous allons bientôt commencer. Est-ce que tout est prêt pour l'enregistrement ?

Bien. Bonsoir à tous ou bonjour aux éventuels participants à distance. Je m'appelle Dev Anand Teelucksingh. Je suis le modérateur de ce groupe thématique n° 5 d'At-Large intitulé « Participation de la communauté At-Large à l'ICANN ».

Ce thème faisait déjà partie des sujets abordés pendant le sommet ATLAS I en 2009. Encore aujourd'hui, il est nécessaire de savoir comment amener les gens à participer au travail de développement des politiques de l'ICANN.

Nous avons avec nous plusieurs spécialistes : Stéphane Van Gelder, ancien directeur de la GNSO, et Olivier Crépin-Leblond, qui vient de sortir de la salle pour quelques instants. Pour m'assister, nous avons aussi Allan Skuce, co-modérateur, Fouad Bajwa, rapporteur, qui est assis dans le coin de la pièce là-bas, ainsi que Konstantin... Désolé, comment

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

on prononce votre nom de famille ? Kalaitzidis. Bien. J'espère juste que j'ai bon.

Il y a quelques règles à respecter. Donnez votre nom avant de parler. Cette réunion est enregistrée et une transcription sera faite peu après et mise en ligne pour que d'autres personnes puissent la lire, et ces personnes n'auront pas envie de voir « personne non identifiée ». Donc ayez conscience du fait que vous êtes enregistrés, et évidemment, essayez de parler distinctement pour que les transpositeurs qui écouteront l'enregistrement audio puissent réaliser une bonne transcription.

Bien, nous avons un ordre du jour, j'ai mis le lien dans la salle Adobe Connect. Je me demande si on fait un tour de présentation ou pas... Pourquoi pas ? Juste un tour rapide, puisque nous sommes assez peu nombreux. En partant du bout, je crois que c'est Peter. Faisons un tour rapide, juste pour dire qui assiste à la réunion. Présentez-vous simplement. Thomas, désolé.

THOMAS LOWENHAUPT : Excusez-moi, je suis en retard. Je viens de New York et je suis membre de Connecting.nyc Inc., qui est un groupe d'intérêt public qui cherche un moyen de faire du domaine de premier niveau .nyc une ressource publique.

LIANNA GALSTYAN : Lianna Galstyan, je suis membre de l'ALS ISOC Arménie, qui est certifiée depuis deux ans. C'est ma quatrième réunion de l'ICANN.

RAUL BAUER : Bonjour, je m'appelle Raul Bauer. Je représente un groupe d'utilisateurs argentins. Je suis membre de la LACRALO. Excusez mon anglais. Ce groupe n'était pas mon premier choix, vu que j'ai des difficultés avec cette langue, mais j'espère que vous m'excuserez. Je sais que nous pardonnerons la décision des gens [inaudible] dans ce groupe. Merci.

ANTHONY NIIGANII : Anthony Niiganii, directeur exécutif de Manitoba E-Association. Je suis également un des filleuls du programme de parrainage, et je suis membre de la NARALO.

TH SCHEE : Bonjour, je m'appelle TH Schee et je suis membre de l'APRALO. Je représente [inaudible]. Je suis plutôt nouveau dans le personnel de l'ICANN, mais je suis impliqué dans la vie d'Internet depuis environ 20 ans. Merci.

SUSIE JOHNSON : Susie Johnson, soutien au développement des politiques, membre du personnel de l'ICANN.

ALLAN SKUCE : Allan Skuce, Pacific Community Networks Association, qui est une ALS de la NARALO.

STÉPHANE VAN GELDER : Stéphane Van Gelder, membre de l'EURALO et spécialiste de ce groupe thématique.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Dev Anand Teelucksingh, modérateur de ce groupe thématique n° 5. Je suis membre de la LACRALO et j'appartiens à l'ALAC.

BOGDAN MANOLEA : Bonjour, Bogdan Manolea, j'appartiens à l'association arménienne ApTI, et nous sommes membres de l'EURALO.

TAKAAKI HIGUCHI : Takaaki Higuchi, je suis membre de l'APRALO et l'ISOC-JP.

H.R. MOHAN : Je m'appelle Mohan et j'appartiens à la Computer Association of India, une des plus grandes associations professionnelles en Inde, qui compte 120 000 membres. L'Inde est devenue l'une des plus grandes bases d'utilisateurs d'Internet. Et je voudrais savoir comment ça se passe... C'est ma première réunion. Merci.

WERNER HÜLSMANN : Bonjour, je m'appelle Werner Hülsmann, et je suis membre de l'Association allemande pour la protection des données, qui est une ALS de l'EURALO.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Konstantin Kalaitzidis [inaudible] ISOC.

FOUAD BAJWA : Fouad Bajwa, je suis membre de l'APRALO.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien, merci. J'ai publié le lien vers l'ordre du jour. Cet après-midi, nous sommes censés faire le point sur le processus de développement des politiques d'At-Large et de la GNSO.

Nous allons aussi aborder la question de la ccNSO, qui est l'Organisation de soutien aux extensions géographiques. J'essaierai d'expliquer les acronymes ou sigles qui seront évoqués. S'il vous plaît, levez la main et n'hésitez pas à demander ce que signifient les acronymes ou sigles. Donc la ccNSO est l'Organisation de soutien aux extensions géographiques, et nous allons voir comment les organisations de soutien développent des politiques.

Murray McKercher, qui participe à distance, est un de nos spécialistes et nous fera un topo sur la perspective de l'utilisateur final au sein de l'ICANN et nous expliquera pourquoi c'est important. Il y aura une séance de questions, pendant laquelle nous verrons s'il est possible d'améliorer le processus de développement des politiques d'At-Large, c'est-à-dire, comment faire participer les gens davantage à At-Large ? Quels sont les défis ? Il vous viendra peut-être des idées sur la façon de relever ou de limiter ces défis. Donc...

[FIN DE L'AUDIO 1]

[DÉBUT DE L'AUDIO 2]

DEV ANAND TEELUCKSINGH : ... nous voudrions aussi que le groupe prenne connaissance d'un document de l'ALAC, qui a été réclamé l'année dernière. Il s'agit du document R3, « Rendre l'ICANN responsable, réactive et respectée ». Ce document soulève quatre questions sur lesquelles l'ALAC a commencé à recueillir des informations en 2012, et qui concernent ce qui doit être fait au sein de l'ICANN. Évidemment, il s'est passé beaucoup de choses à l'ICANN en termes de reddition de comptes et de transparence, et il devrait s'en passer encore beaucoup...

[FIN DE L'AUDIO 2]

[DÉBUT DE L'AUDIO 3]

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bon. Nous commençons à 15 h 22. Nous devons évoquer le processus de développement des politiques d'At-Large mais Olivier n'est toujours pas là. Très bien. C'est Stéphane Van Gelder qui nous en parlera. Stéphane, vous avez la parole.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci Dev. On peut passer les diapos ? Je ne suis pas dans la salle Adobe mais je n'aurais pas le contrôle de toute manière. Ces diapos nous ont gentiment été prêtées par le personnel de l'ICANN et de la GNSO chargé des politiques.

Elles couvrent l'élaboration des politiques de l'ICANN dans son ensemble et elles sont donc très complètes. Est-ce qu'on peut les mettre en plein écran s'il vous plaît ? Passons directement à la suivante s'il vous plaît. Comme je le disais, ces diapos sont très complètes car elles couvrent l'élaboration des politiques à la fois dans les

organisations de soutien, les SO et les Comités consultatifs, les AC, de l'ICANN.

Je vais m'arrêter plus longuement sur certaines diapos plutôt que d'autres, mais ce n'est évidemment pas supposé être un monologue. N'hésitez pas à lever la main ou à m'interrompre. Il y aura sans doute beaucoup d'acronymes et de sigles, c'est difficile de faire autrement. Une fois encore, je rappelle que cette session vise à expliquer le processus de développement des politiques. N'hésitez pas à poser même les questions les plus simples, il n'y a pas de question bête ici.

Est-ce que c'est mieux si je fais défiler les diapos moi-même ? Susie ?

SUSIE JOHNSON : Oui, désolée.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci. Bon. Commençons... Ce que vous avez devant vous est un modèle basique de l'environnement multipartite de l'ICANN. Vous pouvez tous lire donc je ne vais pas rentrer dans les détails. Il suffit de dire, comme je l'ai expliqué au début, qu'en gros, vous avez divers organes qui font rapport au Conseil d'administration ou qui l'aident dans son propre processus de prise de décisions.

Les organes qui font rapport au Conseil ou qui sont directement chargés du développement des politiques de l'ICANN s'appellent les Organisations de soutien, les SO, et les organes qui conseillent le Conseil sont bien entendu les Comités consultatifs, les AC. Donc, le comité dont chacun de nous ici présent fait partie en tant que membre d'une RALO

est l'ALAC, qui est le Comité consultatif At-Large, et ce comité représente la communauté des internautes auprès du Conseil d'administration. C'est encore une autre branche de ce que je viens d'évoquer, donc je ne vais pas m'attarder là-dessus.

Comme vous pouvez le voir, il y a trois SO. La GNSO, que j'ai présidée, est chargée d'élaborer des politiques pour l'espace de noms de domaine génériques, la ccNSO est chargée de l'espace des codes pays, et l'Organisation de soutien à l'adressage, l'ASO, est chargée de la communauté des adresses IP. Puis vous avez les AC dont l'ALAC, que je viens de mentionner, et vous savez quel rôle vous y jouez.

Le GAC est le Comité consultatif gouvernemental. Le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, le SSAC, et le Comité consultatif du système des serveurs racine, le RSSAC, sont des communautés techniques, nous en parlerons plus amplement dans cette présentation.

C'est un graphique intéressant parce qu'il vous donne des chiffres. Je pense que c'est intéressant parce que ça souligne un des problèmes que vous pourrez constater, et auquel nous sommes tous confrontés, je parle de la masse de travail des bénévoles de la communauté. Je ne parlerai pas de « surmenage » même si c'est un mot à la mode, mais la masse de travail est effectivement volumineuse. Comme vous pouvez le voir et comme vous le verrez dans cette présentation, le processus de développement des politiques de l'ICANN dépend fortement de ces bénévoles, c'est-à-dire vous et moi. Le problème se pose pour toutes les activités de l'ICANN mais c'est particulièrement flagrant pour celle-ci.

Poursuivons... Je suis censé vous faire un topo sur le processus de développement des politiques de l'Organisation de soutien aux

extensions génériques. Maintenant que je vous ai expliqué ce que c'est, j'abrègerai en parlant de PDP de la GNSO. Mais je parlerai des autres SO et AC dans cette présentation. J'en zapperai quelques-uns mais je pense que c'est bien de planter le décor.

De temps en temps, je m'arrêterai ou j'élèverai la voix ou quelque chose dans le genre, juste pour m'assurer que tout le monde est encore éveillé. Il est probable que je le fasse souvent.

Comme je l'ai dit, la GNSO est chargée du développement des politiques pour les domaines génériques. Le Conseil de la GNSO en soi est une structure complexe. Il est bicaméral, ce qui signifie qu'il comprend deux chambres. L'une regroupe les parties contractantes, donc ces différentes entités ont un contrat direct avec l'ICANN, les registres et les bureaux d'enregistrement. L'autre regroupe les parties intéressées par le développement de politiques de l'ICANN concernant l'espace des gTLD, mais elles n'ont pas de contrat direct avec l'ICANN, comme c'est mon cas.

J'appartiens à une unité constitutive des représentants des utilisateurs commerciaux, qui se trouve dans la chambre des parties non contractantes à droite. Lorsque j'étais président de la GNSO, j'étais membre du groupe de représentants des bureaux d'enregistrement. C'est donc une structure assez importante des deux côtés, je peux en témoigner, et complexe.

Pour compliquer les choses, vous avez ces petits hommes verts. En fait il y a deux hommes verts et un rouge. Que sont-ils ? Ce sont les représentants du Comité de nomination, le NomCom. Ils sont désignés par ce comité afin d'apporter une certaine diversité et un autre point de

vue au Conseil de la GNSO dans le cadre de ses délibérations, de ses discussions et de l'élaboration de ses politiques. Il se trouve que j'ai été élu président du NomCom, fonction que je devrais occuper l'année prochaine.

C'est un autre organe que je connais bien, et je suis heureux de pouvoir vous expliquer comment il fonctionne. Je pense que ce comité est essentiel, à la fois pour le développement des politiques et pour l'ALAC, étant donné que, comme vous le savez peut-être, il nomme un certain nombre de membres de l'ALAC.

Voilà pour la structure. En gros, ce que vous devez savoir, c'est qu'il y a trois niveaux. Le Conseil, les groupes de représentants en dessous, qui sont des groupes d'intérêts communs si vous préférez, et encore en dessous, vous avez les unités constitutives. Je serais heureux d'expliquer ces sigles et acronymes...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Donnez votre nom avant de parler, merci.

THOMAS LOWENHAUPT : J'écoutais une des téléconférences avant ce sommet, si vous retournez une ou deux diapos en arrière... celle-là, et l'on parlait d'une « barrière » et des décisions prises en deçà et au-delà de cette « barrière ». Pourriez-vous expliquer un peu cette notion ? Je n'ai pas bien compris.

STÉPHANE VAN GELDER :

Oui. C'est une diapo à venir donc si vous voulez bien, j'expliquerai ça dans un instant. Mais c'est une bonne question. J'essaierai de vous l'expliquer, même si je ne suis pas sûr de bien comprendre cette notion.

Donc ça, c'est la composition de base. La structure actuelle de la GNSO est en place depuis 2009. Avant ça, elle était unicamérale, il n'y avait pas de division de ce genre. Cette structure a été imaginée lorsque le programme des nouveaux gTLD est devenu concret, et elle est conçue pour permettre à un groupe d'intérêt de rejoindre la GNSO, en augmentant non pas le nombre de groupes de représentants, mais celui d'unités constitutives.

Je vais vous donner un exemple. Si vous formez un groupe ayant un intérêt commun pour des TLD ne renvoyant que vers des petites salles de réunion sans fenêtre – je ne sais pas pourquoi j'ai pris cet exemple – alors vous pouvez créer une unité constitutive pour vous glisser dans l'un des groupes de représentants.

Le calendrier du PDP fonctionne comme ça. Je ne vais pas rentrer dans les détails. Il suffit de dire que vous verrez qu'il y a régulièrement des créneaux pour les commentaires publics. Je pense que c'est très important de le souligner. Une période de consultation publique a lieu à presque chaque étape du processus.

Donc le processus entier est conçu pour permettre à la communauté d'intervenir à tout moment et de dire « Attendez, vous vous trompez complètement » ou « D'accord, mais vous devriez faire ça ». Au-delà de ça, les acteurs de ce processus, comme dans tout processus, font un rapport au Conseil d'administration, et en fonction du type de vote – je ne vais pas rentrer dans le sujet des seuils de vote, etc. parce que c'est

trop compliqué – mais si le Conseil de la GNSO décide d'approuver le processus, le Conseil d'administration ne peut refuser cette décision qu'en des circonstances exceptionnelles. Généralement, le Conseil d'administration est censé respecter les directives de l'organe chargé d'élaborer des politiques sur un sujet spécifique.

Venons-en à la « barrière ». Les parties contractantes, les registres et les bureaux d'enregistrement ont l'obligation contractuelle de respecter les politiques de consensus. Celles-ci sont censées être élaborées par la communauté dans son ensemble. Une fois élaborées et votées, elles deviennent applicables aux parties contractantes.

Donc si vous êtes dans une pièce avec des membres de la GNSO, vous les entendrez toujours parler de ce qui est en deçà et au-delà de la barrière. Ça veut dire que les parties contractantes doivent se conformer aux sujets en deçà de la barrière, c'est-à-dire qui ont été votés.

Ceci est limité aux sujets considérés d'intérêt public. Si vous regardez le deuxième élément, « sécurité et stabilité sur Internet », le système est conçu pour que les intérêts commerciaux des parties contractantes ne puissent pas amener celles-ci à dire « Non, désolé, nous refusons de faire ça », puisque ça concerne Internet dans sa globalité.

De l'autre côté, tout ce qui est au-delà de la barrière fait l'objet d'un contrat entre l'ICANN et les entités ayant signé le contrat, c'est-à-dire les registres ou les bureaux d'enregistrement.

L'IRTP, la Politique de transfert de noms de domaine entre bureaux d'enregistrement, consiste à transférer des noms de domaine d'une

personne à une autre. L'UDRP, la Politique uniforme de règlement de litiges relatifs aux noms de domaines, consiste à protéger les intérêts relatifs aux marques déposées ou les droits antérieurs sur des noms de domaine. WHOIS, je pense que tout le monde sait ce que c'est. Je vous ai expliqué très, très simplement ce qu'est la barrière et pourquoi elle existe. C'est bon ?

Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? Deuxième point. Ça se limite à certains sujets comme les spécifications techniques, la sécurité et la stabilité, et les données WHOIS.

THOMAS LOWENHAUPT : Et tout ça est réglé par contrat ?

STÉPHANE VAN GELDER : Selon le contrat, vous devez respecter toute politique de consensus. Donc M. Bureau d'enregistrement, si la GNSO élabore une politique, c'est en deçà de la barrière. Sinon, les parties contractantes vont dire au Conseil de la GNSO « Vous ne devriez pas parler de ça parce que ça a directement à voir avec nous et notre contrat avec l'ICANN ». Et si c'est en deçà...

THOMAS LOWENHAUPT : Est-ce que ça s'applique globalement à tout le monde ?

STÉPHANE VAN GELDER : Non.

THOMAS LOWENHAUPT : Bien, merci.

STÉPHANE VAN GELDER : Si c'est en deçà de la barrière, vous pouvez voir si on revient sur cette diapo que la communauté de la GNSO inclut une chambre comprenant des personnes qui n'ont pas de contrat sur les droits et qui n'ont pas de contrat avec l'ICANN. Une fois encore, le système est conçu pour protéger les utilisateurs sur des questions d'une importance cruciale concernant le fonctionnement d'Internet, mais il est également fait pour empêcher les entreprises ayant signé un contrat avec l'ICANN de voir chaque condition du contrat examiné de près par des parties non contractantes.

C'est un mélange un peu étrange. D'un côté, je signe un contrat avec cette entité, avec qui j'ai une relation directe. Mais de l'autre côté, vous avez cette communauté entière à l'extérieur et à un certain moment, elle a le droit de rentrer pour décider des termes de mon contrat. Désolé.

Ça ne change pas réellement le contrat, puisqu'il y a une clause disant qu'il faut se conformer à toute politique de consensus. Donc il n'y a pas besoin de modifier le contrat. Si le Conseil de la GNSO vote en faveur d'une politique de consensus, les parties contractantes doivent respecter cette décision. De cette façon... Je m'écoute et j'ai l'impression d'être de plus en plus incompréhensible. On peut s'attarder là-dessus si nécessaire.

BOGDAN MANOLEA : Y a-t-il une liste publique complète des politiques de consensus adoptées ?

STÉPHANE VAN GELDER : Bonne question. Je ne sais pas, mais j'imagine. C'est probable. Avec la refonte du site de l'ICANN, c'est sans doute encore plus difficile qu'avant de la retrouver. Mais je suis sûre que cette liste existe. Vous pouvez sans doute aller fouiller dans les archives de la GNSO et vous y trouverez toutes les décisions à ce sujet.

C'est bon ? Alors poursuivons. Cette diapo est plutôt intéressante puisque nous sommes là pour comprendre comment impliquer At-Large et l'internaute dans le développement des politiques de l'ICANN. Comment faire ça à travers la GNSO ? J'ai déjà parlé des commentaires publics, je ne reviendrai pas là-dessus.

Mais chaque groupe de travail qui se penche sur... excusez-moi, revenons un peu en arrière. Ici, dans ce processus, vous pouvez voir dans la troisième case verte, « Groupe de travail du forum ». En réalité, le développement de politiques est réalisé par un groupe de travail, qui fait ensuite un rapport au Conseil de la GNSO. Donc les groupes de travail sont ouverts à tous. Si vous voulez participer, vous pouvez soit vous inscrire à la liste de diffusion d'un groupe de travail, ou la suivre, ou vous porter bénévole pour rejoindre le groupe lui-même.

Ou alors, si c'est possible, vous pouvez entrer dans un groupe de représentants ou une unité constitutive. Et si vous en avez vraiment vraiment envie et que vous avez des troubles du sommeil, vous pouvez

assister aux réunions du Conseil de la GNSO. C'est toujours un bon moyen de se remettre du décalage horaire.

Pour répondre à votre question, la GNSO a discuté récemment de certains de ces sujets. Je serais heureux de répondre à des questions, mais je ne pense pas que ce soit nécessaire de s'attarder là-dessus.
Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Qu'est-ce qui est important pour les internautes dans tout ça ? Je veux dire, c'est quoi l'essentiel ?

STÉPHANE VAN GELDER : Je n'ai pas entendu votre question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Quelles sont les sujets vraiment importants pour les internautes ? Ça ne prendra que 30 secondes.

STÉPHANE VAN GELDER : Pour être franc, je dirais tout ce qu'on a évoqué plus tôt. Ce ne sont que des exemples. Les internautes doivent être très vigilants, je ne cesserai de le répéter.

Nous sommes ici au sommet ATLAS II, ATLAS I avait lieu au Mexique, c'est bien ça Olivier ? Oui. En l'espace de ces cinq années, At-Large a connu des hauts et des bas. Savoir comment les internautes et At-Large devraient être impliqués et quels sujets sont pertinents pour cette

communauté est vraiment, excusez-moi de le dire, moins important aujourd'hui qu'il y a cinq ans, parce qu'At-Large n'a cessé d'évoluer.

Ce n'était certainement pas le cas il y a cinq ans. Mais je pense que les questions qu'At-Large devrait aborder à l'heure actuelle sont celles qui font pression sur le système déjà existant.

Ces questions dérivent toutes du programme des nouveaux gTLD, en gros lorsqu'on parle du PDP de la GNSO. Si nous en revenons à ce graphique, on constate qu'il y a une très forte pression sur cette structure, qui a été conçue pour prendre en compte les nouveaux gTLD, mais je ne pense pas qu'elle fonctionne aujourd'hui aussi bien qu'elle le devrait.

Si vous regardez ces cases, vous voyez que les registres de nouveaux gTLD ou les candidats aux nouveaux gTLD peuvent entrer dans la plupart. C'est l'une des questions que l'utilisateur devrait étudier. At-Large peut amener le Conseil de la GNSO à examiner ce sujet d'une autre façon puisque le Conseil est fait pour examiner ces questions d'un point de vue très technique.

Regardez la liste des sujets abordés, et si vous y comprenez quelque chose, alors bravo. Mais au final, tout ce dont tout ça parle, c'est la façon dont vous et moi, dans la vie de tous les jours, travaillons avec nos noms de domaine et dont nous pouvons les gérer. Tout ce qui importe à chacun de nous, ce sont les transferts entre bureaux d'enregistrement. À un certain point, nous voudrions peut-être changer de fournisseur.

Si l'on prend les services d'anonymisation et de confidentialité, qui à cette table ne s'est jamais senti quelque peu gêné de devoir enregistrer

son numéro de téléphone portable dans la base de données WHOIS pour obtenir un nom de domaine ? Et je pourrais donner d'autres exemples. Donc malheureusement, nous aimons tous donner l'impression de savoir de quoi nous parlons, mais en réalité, toutes ces questions concernent At-Large.

LIANNA GALSTYAN :

J'ai quelques questions à propos des parties contractantes, des bureaux d'enregistrement. J'aimerais seulement savoir combien d'années un contrat signé entre un bureau d'enregistrement et l'ICANN est-il valable ? Y a-t-il une durée limite ? Et quelle peut être la raison de l'annulation de ce contrat ? Merci.

STÉPHANE VAN GELDER :

Il n'y a pas de réponse simple mais je vais essayer. Le contrat qu'un bureau d'enregistrement signe avec l'ICANN est appelé « Contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement », RAA. C'est un contrat à durée fixe mais pouvant être modifié. Ça veut dire qu'il s'agit d'un contrat de cinq ans, si ma mémoire est bonne, mais qu'il peut être révisé par l'ICANN et par la communauté à certains moments.

La communauté peut forcer la révision de ce contrat. C'est arrivé il n'y a pas longtemps. Il y a eu un RAA qui a été modifié en 2009 et que la plupart des bureaux d'enregistrement ont accepté. À ce moment-là, ils ont signé pour cinq ans et il était entendu qu'ils n'auraient pas à signer un autre contrat pendant cette période.

Si entre-temps, un autre contrat leur est proposé, ils peuvent décider de le signer ou non. Mais entre 2009 et 2013, date de la dernière mise à

jour du RAA, il s'est passé quelque chose dans les règles du programme des nouveaux gTLD et l'ICANN a annoncé : « Vous ne pouvez vendre des nouveaux gTLD que si vous signez ce nouveau contrat ».

C'est la première fois que les bureaux d'enregistrement ont été confrontés à une telle situation. Donc vous n'avez pas le droit de vendre de nouveaux gTLD si vous n'avez pas accepté le RAA de 2013. Donc pour répondre simplement à votre question, la durée est de cinq ans, à moins qu'il y ait un élément nouveau comme celui que je viens de vous donner.

Évidemment, je ne connais pas les termes du contrat par cœur. Il y a un service de conformité contractuelle au sein de l'ICANN qui contrôle en permanence si les parties contractantes respectent bien les termes du contrat. Si ce n'est pas le cas, elles reçoivent une première lettre, puis une deuxième, et enfin une lettre d'avertissement. Si elles ne se mettent pas en conformité avec les termes du contrat, à ce moment-là, le contrat est annulé.

Désolé, j'ai cru voir une main se lever ? Non ? Bon.

Venons-en à la ccNSO, dont je ne sais rien mais je vais quand même essayer de me débrouiller. C'est une autre SO mais vous devez être un opérateur de ccTLD pour en faire partie.

La ccNSO ne s'occupe que de l'espace des ccTLD. Elle travaille avec la GNSO sur des sujets communs, mais c'est la seule à être chargée de cet espace spécifique. Il y a une répartition des membres. Vu qu'elle vise à représenter une communauté spécifique, qui n'a pas de contrat avec l'ICANN... Je n'ai pas envie de rentrer dans les détails. On pourrait

passer beaucoup de temps à se demander si on ne devrait pas demander aux opérateurs de code pays de contribuer à l'ICANN d'une façon différente, mais ce n'est peut-être pas le moment. Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci beaucoup Stéphane. J'allais juste dire, en ce qui concerne la ccNSO, qu'il y a deux choses importantes. Les opérateurs de codes pays, parce qu'ils sont souverains, sont complètement indépendants de l'ICANN. Ce sont des registres qui ne deviennent membres de la ccNSO que s'ils le veulent. Ils ne sont pas obligés de payer des frais pour rejoindre la ccNSO, même si certains sont heureux de contribuer généreusement à l'ICANN en faisant des dons lorsqu'ils participent. Tous les opérateurs de codes pays ne font pas partie de la ccNSO, en fait certains sont complètement indépendants et n'ont jamais mis le pied dans une réunion de l'ICANN.

Certains sont des gouvernements, d'autres des opérateurs privés. Certains sont même des particuliers. Certains sont des organisations à but non lucratif, ou des organisations d'utilisateurs, ce qui est intéressant parce que nous avons quelques ALS qui sont également liées à des opérateurs de codes pays depuis qu'ils ont ce statut.

Le développement des politiques de la ccNSO n'a pas cours au sein de la ccNSO, parce que ce sont des politiques nationales. Donc les opérateurs gèrent leurs propres politiques selon leur pays. Certaines sont ascendantes, d'autres sont multipartites. Dans certains cas, il n'y a qu'une personne qui décide de faire ceci ou cela, et c'est tout.

L'ICANN ne peut pas leur dire quoi faire, loin de là. En fait, si l'ICANN leur disait quoi faire, ils lui répondraient sans doute [BIP]. Je sors d'ici. C'est vraiment ce qu'ils feraient donc c'est comme ça. On assiste juste à une simple coordination. De temps en temps, un travail sur les politiques est réalisé à l'échelle mondiale, mais en dehors de ça, il ne passe pas grand-chose. C'est plus une question de coordination entre les opérateurs de codes pays et de leur participation à l'ICANN.

STÉPHANE VAN GELDER :

Merci Olivier. Je voulais juste ajouter deux ou trois choses. Tout d'abord, demandez-vous quelle est la politique la plus importante que la GNSO ait élaborée ? La réponse est simple, c'est le programme des nouveaux gTLD. Désolé, c'est le plus récent qui me vient à l'esprit.

En fait, la ccNSO a elle aussi un programme majeur qu'on appelle la « procédure accélérée d'IDN ccTLD », qui est antérieur au programme des nouveaux gTLD. Comme Olivier vient de le décrire, c'est le fruit d'un travail réalisé par la communauté des opérateurs de code pays, mais il y a eu une forte implication, pour ne pas dire pression, de la part des gouvernements pour développer cette politique.

C'est donc un monde différent. J'ajouterais que du point de vue de l'utilisateur, si nous sommes d'accord pour dire que nous souhaitons que le modèle multipartite de l'ICANN continue de prospérer, nous nous retrouvons dans une position où tout n'est pas aussi bien défini qu'avant. La ccNSO est un parfait exemple parce que si vous regardez bon nombre d'opérateurs de code pays, vous verrez que ce sont aussi des candidats à de nouveaux gTLD.

Donc il y a un intérêt commun pour le type de développement des politiques adopté. Et je pense que c'est un sujet qui donne à réfléchir. Je crois aussi qu'il y a des circonstances dans lesquelles At-Large a beaucoup à apporter à la communauté en général. Faire en sorte que le bateau garde le cap est bénéfique pour tout le monde parce qu'à l'heure actuelle, la communauté G est gênée par le fait qu'elle doive payer des frais à l'ICANN, ce qui n'est pas le cas des opérateurs de codes pays. Mais les opérateurs de code pays viennent sur son territoire et comme vous venez de le dire Olivier, si quelqu'un leur dit quoi faire, ils lui tourneront le dos et lui diront d'aller se faire [BIP]. Donc c'est un problème de plus en plus complexe.

THOMAS LOWENHAUPT : J'imagine que les opérateurs de ccTLD postulent pour des IDN mais y a-t-il d'autres exemples que les IDN ?

STÉPHANE VAN GELDER : Comme les gTLD ?

THOMAS LOWENHAUPT : Oui, les gTLD. Si j'ai bien tout compris, les opérateurs de ccTLD présentent leur candidature pour...

STÉPHANE VAN GELDER : OK, je vois ce que vous voulez dire. Donc non, l'histoire des IDN est complètement à part. La procédure accélérée d'IDN ccTLD est un programme conçu pour que les opérateurs de ccTLD puissent introduire des IDN sous leur code pays. Il ne s'agit pas de gTLD. Je ne veux pas

donner d'exemples, mais depuis, beaucoup sont sans doute devenus des opérateurs de secours pour des nouveaux gTLD.

En gros, les opérateurs de ccTLD entrent dans cet espace commercial en disant « Nous représentons les intérêts nationaux. Le ccTLD de notre pays est une ressource nationale, bas les pattes ». Les registres de ccTLD ont constitué des ressources financières et commerciales en gérant cette ressource nationale. Et maintenant, ils entrent dans l'espace G. C'est très bien sauf que ça fait pression sur le modèle traditionnel des NSO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Stéphane. Vous venez de soulever un point très intéressant. Effectivement, un opérateur de secours peut proposer sa candidature pour un nouveau gTLD sans rien savoir sur la façon de le gérer, sans connaître tout l'aspect technique, et le sous-traiter à une organisation, une entreprise qui gèrerait les serveurs, s'assurerait que tout fonctionne 24/7.

Et je crois que ce que vous voulez dire, c'est que les opérateurs de code pays ont cette infrastructure et la mettent sur le marché pour les gTLD. Où est alors la limite ? C'est difficile à dire. En ce qui concerne la participation d'At-Large à ces organisations, comment ça fonctionne ?

Est-ce qu'At-Large doit participer à travers la GNSO ? Ou est-ce qu'elle est autorisée à commencer à participer à travers la ccNSO ? Des échanges récents entre l'ALAC et les responsables de la ccNSO ont démontré que l'idée d'une possible collaboration en ce qui concerne certaines discussions mondiales faisait son chemin, ce qui n'est pas le

cas pour la participation d'At-Large au travers de l'ICANN sur la question des opérateurs de ccTLD nationaux.

C'est une chose que nous pouvons encourager nos ALS à faire au niveau local, dans leur propre pays, mais certainement pas de cette manière descendante.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci Olivier. Je vais zapper cette partie, surtout parce que je n'y comprends rien moi-même. [Rires] Je vais juste mentionner très rapidement l'autre SO, qui est l'Organisation de soutien à l'adressage, l'ASO. Si vous aimez les trucs techniques, vous savez qu'il existe des registres internet régionaux qui se coordonnent au travers de la NRO, l'Organisation de ressources de numéros. Vous voulez en parler ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Stéphane. Ce matin, vous avez tous vu Paul Wilson, qui était, il me semble, un des directeurs de la NRO. Voilà comment ça fonctionne : les registres internet régionaux et la NRO sont chargés de distribuer les adresses IP à l'échelle mondiale. Ils ne les distribuent pas sur une base géographique ou par pays car, comme nous le savons, Internet est présent dans de nombreux pays, et si vous commencez à vous occuper des adresses IP dans un pays, puis dans un autre, comment pouvez-vous lier ces deux, quatre, voire 10 réseaux entre eux ?

Donc ce groupement d'organisations est là pour distribuer les adresses de façon ordonnée. Certains parlent de monopole, mais la raison de ce monopole est que si vous fournissez la même adresse IP à deux ordinateurs différents et que vous n'avez pas de système ordonné, vous

risquez de rencontrer des problèmes de routage, où une adresse IP sera présente à deux endroits du réseau, ce qui évidemment ne peut pas fonctionner.

C'est d'autant plus important aujourd'hui avec l'IP version 6, le nouvel espace d'adressage, qui est tellement énorme qu'il doit être exploité avec attention. Par le passé, il y a eu de sérieuses inquiétudes quant au fait que les États-Unis possèdent la majorité des adresses IP, mais c'est bien sûr de l'histoire ancienne. Ils étaient les premiers à utiliser des espaces d'adressage, et maintenant que nous sommes à court d'adresses IPv4, certains pays disent : « Cela nuit à notre innovation. Nous avons besoin que l'espace d'adressage soit réorganisé par pays, pour que chaque pays ait le même nombre d'adresses. »

Sur l'IPv6, il y en a des milliards, donc ce ne sera pas un problème, du moins pas dans le futur proche. Et je pense que le volume des adresses allouées pour l'heure est assez large pour les besoins actuels. Le développement des politiques des registres Internet régionaux et de l'ASO a lieu dans les différentes organisations composantes, c'est-à-dire l'AfriNIC pour l'Afrique, l'APNIC pour l'Asie-Pacifique et les îles du Pacifique, l'ARIN pour l'Amérique du Nord, la LACNIC pour l'Amérique latine, le RIPE pour l'Europe et une partie du Moyen-Orient. C'est un mélange vraiment très étrange.

Toutes ces organisations ont des listes de diffusion publiques et offrent la possibilité aux membres d'At-Large de participer au développement des politiques.

Mais comme l'a dit Stéphane tout à l'heure, c'est très technique. Si vous ne savez pas ce que sont le slash 16, le slash 32 et le routage BGP et

tout le reste, alors je ne vous conseille de rentrer dans le sujet, parce que c'est plutôt technique. Mais pour les personnes qui comprennent ce langage, vous pouvez nous en parler. N'hésitez pas à participer.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci Olivier. Surtout que l'ASO, c'est un peu la SO silencieuse, c'est celle dont vous n'entendez jamais parler. Et pourtant, c'est sans doute la plus importante, d'un point de vue technique, pour ce qui concerne le fonctionnement d'Internet et des noms de domaine. Donc ça vaut certainement la peine de s'y intéresser et d'y jeter un œil.

Olivier vient de mentionner l'IPv6. L'une de leurs récentes politiques concernait la récupération d'adresses IPv4. Je pense que tout le monde est au courant des transitions engendrées par l'épuisement du nombre d'adresses IPv4 et le besoin de nouvelles adresses, c'est pourquoi les adresses IPv6, plus nombreuses, ont été créées.

L'une des questions que l'ASO a étudiée et sur laquelle elle a fait des recommandations au Conseil d'administration de l'ICANN concerne la façon de récupérer des plages d'adresses IPv4 afin de les réutiliser ou de les allouer à des personnes qui pourraient en avoir besoin. C'est un travail d'une importance majeure mais ce travail est réalisé dans la salle des machines de l'Internet. Donc ça se passe parfois sans que personne ne le sache.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si je peux me permettre l'expression, c'est un peu la tuyauterie d'Internet.

STÉPHANE VAN GELDER : Ensuite, les AC, les comités consultatifs. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ils servent à faire des recommandations au Conseil d'administration et à la communauté ICANN en général sur des sujets relatifs au travail réalisé au sein de l'ICANN. Ils sont au nombre de quatre : l'ALAC, que vous connaissez, le Comité consultatif gouvernemental (GAC), le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) et le Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC).

Ces deux derniers sont très techniques. Le GAC est très politique et l'ALAC est tout simplement parfait. Je ne vais pas rentrer dans les détails, je ne pense pas devoir parler d'At-Large, si ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce que tout le monde saisit bien ce qu'est At-Large ? Je pense que oui maintenant.

STÉPHANE VAN GELDER : Il existe un petit diagramme, juste au cas où, et vous devriez tous pouvoir y trouver votre place. Par exemple, je suis en bleu, dans l'espace des RALO. Pour ceux qui ne sont pas familiers avec les processus de l'ICANN, je précise que le fait que la communauté At-Large, au travers de l'ALAC, ait un siège au Conseil d'administration est tout à fait nouveau et très important.

Rinalia, qui vient d'être élue, est la deuxième personne d'At-Large à avoir un siège au Conseil d'administration. C'est une chose pour laquelle cette communauté s'est longuement battue. Olivier, vous voulez... ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous devriez peut-être ajouter quelque chose au sujet du Comité de nomination ?

STÉPHANE VAN GELDER : J'ai déjà mentionné le Comité de nomination, donc oui. J'ai expliqué, pendant votre entretien, que le NomCom désigne cinq personnes pour faire partie de l'ALAC, ce qui est une partie importante des membres de l'ALAC. Cette désignation se fait en fonction des régions, le but étant de couvrir toutes les régions de l'ICANN.

J'en profite pour dire, très rapidement, que le processus de désignation de NomCom est un des moyens d'accéder aux postes de dirigeants de l'ICANN. Le NomCom nomme des membres du Conseil d'administration, du Conseil de la GNSO, du Conseil de la ccNSO et de l'ALAC. C'est essentiel parce que cela permet à des gens appartenant à la communauté ICANN de participer au travail réalisé.

Pourquoi cela est-il important ? Ça l'est pour l'ICANN parce que ça lui permet d'obtenir différents points de vue et différentes expertises. Ça ne serait pas le cas si vous dépendiez simplement de chacun des groupes présents dans la structure initiale, qu'on a vue sur la première diapo que je vous ai montrée, pour nommer des personnes au sein du Conseil d'administration. Vous n'auriez pas ce mélange, ces différents niveaux d'expertise, ou cette diversité culturelle et géographique qui est vraiment nécessaire.

LIANNA GALSTYAN :

Puisque nous parlons des représentants d'At-Large parmi les membres du Conseil d'administration, je voulais juste dire que je suis très heureuse que Rinalia, qui vient de l'APRALO, ait été élue. Mais j'ai une question : puisqu'At-Large couvre le monde entier à travers les RALO, pourquoi y a-t-il seulement un représentant ?

Nous n'avons qu'un siège au Conseil d'administration. C'est vraiment très bizarre. Nous pourrions avoir cinq représentants pour chaque RALO, pour se faire la voix de nos utilisateurs finaux, ou peut-être juste deux ou trois en rotation. C'est un sujet qui me tient à cœur, pour que la voix des utilisateurs soit entendue au Conseil d'administration, et pas seulement celle d'un représentant. Merci.

STÉPHANE VAN GELDER :

Il y a une manière politiquement correcte et une autre politiquement incorrecte de répondre à votre question. Je vais commencer par la seconde, qui est une réponse simple, et estimez-vous heureuse d'en avoir une. Vous savez, si vous voulez être politiquement correct, vous devez vous renseigner de façon approfondie sur l'histoire difficile de l'ICANN et sur les relations entre l'ICANN et la communauté des internautes en général.

Mais votre question concerne fondamentalement la représentation. Pourquoi n'y a-t-il qu'un seul représentant ? Si l'on regarde la structure du Conseil d'administration, l'ALAC et At-Large ne sont pas lésés en n'ayant qu'un seul siège.

La GNSO a deux sièges, parce qu'elle a deux chambres, et chacune élit son représentant. La ccNSO a un siège. Le NomCom désigne un bon

nombre des membres du Conseil d'administration. Je crois que c'est huit mais comme je deviens sénile, je ne me souviens pas du chiffre exact, et c'est très embarrassant. Mais c'est vrai que le NomCom désigne une bonne partie des membres du Conseil. Enfin, comme je viens de l'expliquer, la communauté a un siège, deux tout au plus. Peut-être qu'Olivier a un commentaire à faire là-dessus ?

Tout ça pour dire que la communauté At-Large n'est pas lésée avec un seul siège. Et on s'attend à ce que, via le processus faisant passer d'une ALS à une RALO à l'ALAC, la communauté élise le meilleur représentant des cinq régions. Olivier, vous voulez dire quelque chose à ce sujet ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui, merci beaucoup Stéphane. Évidemment, c'est un sujet sensible au sein d'At-Large. En réalité, nous devrions être heureux d'avoir un membre au Conseil d'administration puisque pendant des années, nous n'avions personne. Nous avons seulement un agent de liaison.

Ce matin, Alejandro Pisanty expliquait pourquoi nous en sommes arrivés là, qu'en raison du suffrage direct et des personnes votant à travers le monde entier, l'élection avait tourné à la farce en engendrant la création de milliers de nouvelles adresses électroniques pour permettre à de nouveaux électeurs de voter. Ça fait partie du passé, et le nouveau système en place est évidemment plus stable, il risque moins d'être saturé. Cela dit, il est possible que la communauté aimerait réclamer un nouveau membre du Conseil d'administration à l'avenir. Peut-être que ce sera aujourd'hui, ou dans cinq ans, ou jamais. Je ne sais pas.

C'est un sujet dont on pourrait vouloir discuter un moment. At-Large participe vraiment à l'ICANN. Si ce groupe de travail ici présent décide que c'est un sujet d'intérêt, c'est le moment d'en parler.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci Olivier. Oui, allez-y.

THOMAS LOWENHAUPT : Je voudrais juste dire que l'idée d'avoir un représentant pour chaque région me semble raisonnable. Le fait que le processus, c'était en 2000 ?, ait échoué n'est pas une raison pour ne pas recommencer. Une erreur ne signifie pas la fin du monde. Merci.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci. Je vais continuer et zapper la partie sur At-Large. Je voudrais juste mentionner le GAC. Je pense que vous savez ce que c'est. Désolé, j'ai pensé qu'il y avait plus à dire là-dessus. Le GAC est un sujet difficile parce qu'il a eu des privilèges spéciaux dans la plupart des processus importants de développement de l'ICANN, notamment le programme des nouveaux gTLD, dans lequel il dispose d'un droit spécifique lui permettant d'obtenir ce qu'il veut, contrairement à d'autres organes, que je viens de citer.

Mais les relations entre l'ICANN et les représentants gouvernementaux sont parfois difficiles ou instables. Il y a de bonnes raisons pour que les deux parties veuillent que le GAC soit impliqué comme il l'est aujourd'hui. Mais juste pour en revenir à la façon dont le GAC travaille au quotidien, je pense que vous savez qu'il adresse des

recommandations au Conseil d'administration à chaque fois qu'il se réunit, c'est-à-dire trois fois par an, lors des réunions de l'ICANN.

Donc à la fin d'une réunion de l'ICANN, vous avez un communiqué du GAC dans lequel il présente des recommandations au Conseil d'administration. Autre chose sur le GAC ? On passe à la suite. Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Stéphane. Nous avons évoqué NetMundial ce matin. Certaines organisations demandaient que le GAC devienne un organe multipartite, ce qui montre que la structure de l'ICANN est peut-être mal comprise. Le GAC est comme une salle dans laquelle on installe tous les gouvernements pour qu'ils discutent de sujets divers et donnent leurs points de vue à la table multipartite que nous avons à l'ICANN.

J'ai voulu mentionner ça pour qu'on ne fasse pas une recommandation dans ce sens. Bien évidemment, je suis sûr que nous en savons bien plus que ça. Mais c'est intéressant de voir qu'en dehors de ces murs, peu de gens comprennent la structure multipartite de l'ICANN et la façon dont les différents organes interagissent entre eux. Je pense que ça porte à confusion, mais nous devons être très clairs dans les recommandations que nous allons faire, puisqu'elles doivent être comprises par le Conseil d'administration, mais elles doivent également être écrites, dans un langage, et je m'adresse à vous Fouad, compréhensible par toutes les personnes extérieurs à l'ICANN.

Le danger, c'est que ces personnes se disent : « Ah, encore un rapport interne fait par des spécialistes, pour des spécialistes. » Vous serez tous vus comme des spécialistes, et oui... Vous serez tous pointés du doigt et

on vous dira : « Oui, vous les gars, les gens de l'ICANN. » Donc vous devez faire en sorte que ce soit accessible à tous.

STÉPHANE VAN GELDER : Oui, c'est un point très important. Merci Olivier.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Ça rentre peut-être dans la catégorie des questions bêtes auxquelles il a été fait référence plus tôt, mais concernant les membres du GAC, il y a plusieurs cités-États qui ont ou qui sont liées à des domaines de premier niveau. Je me demandais lesquelles n'avaient aucune représentation dans les processus de l'ICANN, et où elles pouvaient « cadrer ». Vous pensez que le GAC est un endroit où elles pourraient frapper à la porte et entrer ?

STÉPHANE VAN GELDER : Elles sont représentées au travers du groupe des représentants des opérateurs de registres. C'est l'endroit où les cités-États qui déposent leur candidature pour un nouveau gTLD peuvent entrer, pour reprendre votre expression. Non, les cités-États n'ont pas de siège au GAC, excepté au travers de leurs représentants nationaux. Les représentants de chaque pays au GAC sont là pour représenter l'ensemble de la population de leur pays et travailler dans l'intérêt public de ce pays.

Mais le GAC est un organe comprenant des représentants nationaux, et non régionaux. Il y a également des observateurs du GAC. Ce peut être des organisations. Par exemple, il me semble que le dernier observateur approuvé est l'Organisation de la coopération islamique, l'OIC. Vous

pouvez avoir des organisations quasi gouvernementales qui seront acceptées comme observatrices du GAC, mais elles n'ont pas de droit de vote.

Quant au SSAC, Dieu sait ce qu'il fait fait, probablement quelque chose en rapport avec la sécurité et la stabilité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Stéphane. En fait, si vous écoutiez, Patrick Fälström est venu ce matin nous parler brièvement et il nous a expliqué quel était le but du SSAC. Nous devons être reconnaissants car c'est grâce à eux qu'Internet fonctionne encore. J'imagine que le système des noms de domaine fonctionne d'une manière ou d'une autre.

STÉPHANE VAN GELDER : Évidemment, je plaisantais, Patrick fait du super boulot.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Stéphane ne plaisantait pas Patrick. Non je rigole, je rigole.

STÉPHANE VAN GELDER : Patrick et moi sommes de très bons amis. Et le SSAC était illustre même avant Patrick, quand son représentant était Steve Crocker. Donc c'est un organe important. Il fait vraiment partie de la colonne vertébrale de l'ICANN, comme l'a fait comprendre Olivier. Je pensais que nous pouvions faire de l'humour anglais mais si ce n'est pas le cas, je ne recommencerais pas.

Comme l'a dit Olivier, c'est un organe essentiel, parce qu'il contribue à beaucoup de choses. Ce n'est pas détaillé dans ces diapos mais si vous regardez le travail accompli par le SSAC récemment, vous verrez qu'il simplifie les questions techniques pour le reste de la communauté et qu'il donne des conseils sur des questions techniques cruciales.

J'essaye de me rappeler quelle était sa dernière mission en date. Olivier, vous pouvez peut-être m'aider parce que je sais que vous le savez. Leurs derniers rapports, que j'ai lus et dont je ne me rappelle pas le sujet...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : La collision.

STÉPHANE VAN GELDER : Pardon ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : La collision de noms.

STÉPHANE VAN GELDER : La collision de noms. Merci beaucoup. Le rapport sur la collision de noms est d'une très grande utilité. Il montre concrètement que le travail accompli par le SSAC a des conséquences sur nous tous. Comment ? Le travail du SSAC a amené le Conseil d'administration à changer les règles du programme des nouveaux gTLD et à inclure des listes de noms que les registres n'ont pas le droit d'utiliser, par crainte de collision entre les systèmes existants qui ont été conçus avant la création des nouveaux gTLD, et qui utilisent des termes, des chaînes pour lesquels des entités

ont déposé leur candidature dans le programme des nouveaux gTLD, dans le cadre des réseaux internes. Et c'est là qu'il y a collision, entre un réseau interne et Internet. Ce n'était pas un problème avant le lancement du programme des nouveaux gTLD mais c'en est un maintenant.

Blague à part, ça montre bien l'importance du travail du SSAC. Et Patrick, on t'aime.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Stéphane. Vous avez l'air vraiment soucieux pour Patrick. Patrick, débranchez. En ce qui concerne ce sujet, je vais juste vous donner un exemple. « .home » et « .corp » étaient deux nouveaux TLD qui seraient entrés en collision avec des systèmes de nommage existants.

Ce qui se passe en gros, c'est que les machines Microsoft lancées sur le marché sont configurées avec .home par défaut. Si les gens ne changent pas cette configuration, ce qui est le cas de la majorité d'entre eux, alors ils utilisent déjà .home, qui est un disque local, une sorte d'adresse locale.

Si .home était ensuite délivré sur le système de noms de domaine par un nouveau registre exploitant .home comme un TLD, ça engendrerait un problème de base, mais aussi des problèmes connexes.

Il y a également le problème de .corp. Dans le manuel de Microsoft pour configurer un réseau d'entreprise, tous les exemples utilisaient .corp. Beaucoup de personnes se sont dit : « Quel nom je vais bien pouvoir utiliser ? .corp ? Allez, va pour .corp ». Et par conséquent, on se retrouve avec des milliers, peut-être des centaines de milliers

d'entreprises avec des soucis d'atteintes à la sécurité. Un autre problème concernait les certificats. Les certificats sont généralement délivrés pour chaque TLD.

Tout ça a à voir avec les DNSSEC, les extensions de sécurité du système des noms de domaine, le cryptage des données, l'identification des requêtes DNS, etc. C'est un mélange de tout ça. Chez les personnes chargées des DNSSEC, un type intelligent a remarqué ça et dit : « Bon, si on regarde cette liste de nouveaux gTLD créés... »

Admettons que nous avons .stephane en exemple, que quelqu'un a déposé sa candidature pour ce nom de domaine, Dieu sait pourquoi. On proposera .stephane à l'international. Ensuite, ce que je peux faire, c'est demander un certificat de nom privé avec l'extension .stephane. Je peux ensuite prétendre être le vrai .stephane, alors que ce n'est pas vrai. Ça provoque de graves problèmes de sécurité. Et là, le SSAC arrive et dit : « Ne faites pas ça. On connaît maintenant la liste des nouveaux gTLD, ne donnez pas de certificats privés avec les extensions présentes sur cette liste. »

C'est le genre de choses sur lesquelles travaillent les membres du SSAC, c'est très technique. Comme vous le savez, nous avons un agent de liaison avec le SSAC, et ils font un très bon travail. Mais souvent, leur travail n'est pas transparent parce qu'ils gèrent des risques en matière de sécurité et évidemment, si vous voulez mettre le doigt dessus, vous ne voulez pas que des pirates informatiques ou d'autres personnes s'en servent entre le moment où vous avez identifié le risque et celui où ils écrivent un rapport là-dessus.

Donc une grosse partie de leur travail est confidentielle jusqu'à ce qu'ils trouvent une solution, comme dans beaucoup de missions relatives à la sécurité. Voilà. Merci.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci Olivier. J'ai presque fini donc vous allez pouvoir vous réveiller bientôt. Je voudrais juste évoquer le RSSAC, qui est le Comité consultatif du système des serveurs racine, un autre comité technique qui, comme son nom l'indique, s'occupe du système des serveurs racine. Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous voulez dire quelques mots à ce sujet ? Je peux le faire.

STÉPHANE VAN GELDER : Je vous en prie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : L'histoire d'Internet est parsemée de bizarreries. L'une d'entre elles est qu'au début, évidemment, le système des serveurs racine n'a pas été créé en lançant un appel d'offre aux grandes organisations pour démarrer les choses. À l'origine, Internet était tellement petit qu'il n'y avait que quelques personnes pour dire : « Je suis content d'exploiter un serveur racine. » Et elles le faisaient sous la table. Et chaque vendredi, jour de ménage, elles débranchaient le serveur et branchaient l'aspirateur à la place. Il y avait donc un serveur racine en moins le vendredi après-midi. « Oh, c'est juste le ralentissement du vendredi après-midi. » Ça arrivait. Bien sûr, ça ne marche plus comme ça aujourd'hui. Mais la plupart des opérateurs sont les mêmes.

Évidemment, la personne qui avait ça sous la table a dû aller placer ça dans un centre de données et travailler avec d'autres opérateurs de serveurs racine pour pouvoir s'assurer qu'ils appliquaient tous les politiques concernant les services racine.

Ce qui est intéressant, c'est que les serveurs racine sont exploités sur différents types de logiciels, ce qui est plus ou moins l'origine d'Internet, voire même de la civilisation. Si nous sommes tous encore présents en tant qu'espèces, c'est parce que nous sommes tous un peu différents. Un virus affectant un type de personne en affectera moins un autre.

C'est la même chose ici. Un type de programme malveillant n'affectera pas tous les serveurs racine parce que les logiciels sont différents. Donc les opérateurs de services racine doivent veiller à ce que ça continue comme ça. Ils ont le système d'un côté et ils doivent le renforcer d'un autre, dans un espace totalement parallèle.

C'est là que se situe le RSSAC, ses membres n'élaborent pas beaucoup de politiques, à ma connaissance. Ils ne sont pas très présents aux réunions de l'ICANN. En fait, ce n'est que récemment que j'en ai vu certains y participer. La plupart du temps, ils vont aux réunions du Groupe de travail de génie Internet, l'IETF, parce qu'ils sont plus intéressés par les octets et les bits que par les gens.

STÉPHANE VAN GELDER :

Merci Olivier. Je pense que nous avons terminé. Je vous envoie juste quelques liens si vous voulez en savoir plus sur le monde des politiques de l'ICANN. Il y a une lettre d'information à ce sujet qui est publiée tous les mois. Vous avez le lien juste là et la lettre est disponible en plusieurs

langues. Il existe aussi un webinaire d'information sur les politiques, et je crois qu'il a lieu juste avant chaque réunion.

C'est très utile si vous voulez avoir un rapide tour d'horizon des questions d'actualité avant d'aller à une réunion de l'ICANN. Donc regardez sur le site de l'ICANN, ces webinaires sont toujours annoncés. Et c'est tout. Je vais aller voir le personnel chargé des politiques et le remercier. Merci pour votre attention. Dev, à vous.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Stéphane de nous avoir donné un aperçu complet sur les politiques et la façon dont elles sont élaborées à l'ICANN, dont les organisations de soutien les développent et dont les comités consultatifs donnent des conseils en la matière.

La question qui vient à l'esprit, c'est : « Quelle est la perspective de l'utilisateur final d'At-Large ? » Murray McKercher, qui participe à distance, je crois que le personnel a fait le nécessaire, vous pouvez dire quelque chose ?

MURRAY MCKERCHER : Oui, et je suis curieux de savoir si quelqu'un m'entend.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : On vous entend bien. Murray, il me semble que vous avez envoyé vos diapos au personnel. Est-ce que c'est possible de les lancer ? Bien, le personnel fait ce qu'il faut pour charger vos diapos Murray.

MURRAY MCKERCHER : Oui, je les vois arriver sur Adobe Connect. Pendant qu'elles chargent, je vais me présenter. Je m'appelle Murray McKercher. Je fais partie de la NARALO et je me considère comme un petit nouveau à l'ICANN, ayant participé pour la première fois lors de la 45^e réunion de l'ICANN, qui s'est tenue à Toronto. J'ai assisté à cinq réunions depuis.

J'apprends encore une bonne partie des acronymes et sigles. D'ailleurs je recommande un document vraiment très bien réalisé par Gisella et Heidi, comprenant la liste des sigles et acronymes. Je l'ai toujours avec moi pendant les réunions pour comprendre ce qu'il se passe. J'espère que ce sera utile à tout le monde.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Susie, vous voulez bien nous dire ce qui est censé se passer maintenant ?

SUSIE JOHNSON : Murray ? Je n'ai pas encore reçu votre fichier. Vous pouvez l'exporter vous-même ?

MURRAY MCKERCHER : Laissez-moi juste allumer ce qu'il faut.

SUSIE JOHNSON : Cliquez sur la flèche du bas et sur « partager un document ».

MURRAY MCKERCHER : OK [inaudible]. Je peux demander à Olivier, pendant que je fais ça [inaudible]... la perspective de l'utilisateur final ce matin, et j'allais lire ça. Donc pendant que j'attrape [inaudible] prendre la parole, j'aimerais bien savoir ça.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je pense que Murray dit, on a mal entendu probablement parce qu'il exporte sa présentation, qu'il a partagé les diapos avec vous, donc si vous voulez bien les lancer, si j'ai bien tout compris. Toutes mes excuses.

MURRAY MCKERCHER : C'est rien. J'ai envoyé les diapos par mail il y a quelques minutes, peut-être qu'elles ne sont pas encore arrivées.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien.

[BROUHAHA]

SUSIE JOHNSON : Vous devez aller sur « parcourir », plus bas, non plus bas, en bas à droite, en bas à gauche, bon l'autre droite. [Rires] Cherchez votre document.

MURRAY MCKERCHER : Pendant que ça se passe, je vais vous expliquer comment je suis entré à l'ICANN par intérêt personnel et comment on en vient à participer. Donc je me suis simplement présenté à la réunion de l'ICANN à Toronto et je participe depuis à la vie de l'ICANN. Une de mes motivations était la base de données WHOIS. Je pensais qu'il était injuste que quelqu'un puisse prendre un nom de domaine, et je n'ai pas pu trouver qui était cette personne. J'ai alors pensé que je devrais examiner l'ensemble de la base de données WHOIS. Je sais que ça arrive et c'est un exemple montrant comment on peut participer à l'ICANN et aider à faire la différence.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien, vous avez sélectionné votre fichier, vos diapos à exporter vers Adobe Connect ?

MURRAY MCKERCHER : Non, je ne suis pas sûr d'y arriver. Je vais parler à mes diapos et on les aura en temps voulu. La question est : « Pourquoi la perspective de l'utilisateur final est importante pour l'ICANN ? ». Selon moi, c'est parce qu'Internet permet une véritable amélioration des communications et du partage des informations entre les gens. Les gens ont beaucoup d'importance, ceux qui utilisent des ordinateurs et des téléphones portables. Donc l'ICANN, en tant qu'intendant de ce système mondial qui relie les gens entre eux, doit évidemment faire en sorte que ce système fonctionne. Donc les utilisateurs finaux sont absolument essentiels.

Comme Olivier l'a dit ce matin, et j'avais une diapo pour la présentation de ce matin, pourquoi l'ICANN est-elle importante pour les internautes ? Selon moi, c'est parce que les politiques opérationnelles, qui sont décidées au sein de l'ICANN, concernent tous les internautes, et il est important qu'ils aient une voix. Je pense que c'est aussi parce que nous avons vraiment besoin d'un véritable système multipartite et que la gouvernance d'Internet implique forcément les utilisateurs. En plus, la force d'Internet, c'est d'être une technologie centrée sur l'utilisateur.

Je ne dirais pas que c'est moins une question d'affaires, mais à l'arrivée d'Internet, je précise que j'ai beaucoup de cheveux gris, il y avait beaucoup de discussions sur à qui appartenait Internet, parce que les entreprises avaient du mal à dire : « Bon, quelqu'un doit bien posséder ça. » Et les entreprises de télécommunications se demandaient à qui appartenait cette technologie. Il s'est passé beaucoup de choses depuis.

C'est pourquoi les utilisateurs doivent être impliqués. Je pense que l'ICANN a vraiment besoin d'écouter les utilisateurs si elle veut être considérée comme une organisation multipartite légitime. Quant à savoir si l'ICANN a besoin des commentaires des internautes, je pense que les internautes ont besoin du forum ouvert que l'ICANN fournit pour soulever des questions concernant les politiques.

Stéphane nous a expliqué comment participer à l'élaboration de ces politiques. Ce matin, je suppose que beaucoup d'entre vous étaient là, Nigel Hickson a parlé de la gouvernance d'Internet. Je pense que nous devons envisager ce sujet du point de vue des responsabilités de l'ICANN dans l'écosystème d'Internet, qui ont trait aux noms et aux

numéros, à l'IANA et au DNS. Sans se glisser dans d'autres conversations, l'ICANN fournit un forum ouvert pour discuter de thèmes comme la liberté d'expression.

Pour finir, je voudrais évoquer la question de l'identité, qui a été soulevée ce matin. L'ICANN s'occupe de noms et de numéros, mais les gens sont vraiment intéressés par l'identité. Comme une personne a une identité sur Internet, les noms et les numéros deviennent importants. Et les gens font évidemment grand cas de leur identité. Donc j'aimerais discuter plus amplement de ce sujet, mais il me semble qu'il fera l'objet d'une discussion cette semaine. Je serai à Londres demain donc je pourrai tous vous rencontrer.

Donc je vais juste résumer une nouvelle fois, pourquoi les utilisateurs finaux sont importants pour l'ICANN ? Je pense qu'un véritable modèle de gouvernance multipartite tient compte des commentaires des utilisateurs. C'est essentiel de se concentrer sur la question de l'identité et de recevoir la contribution des utilisateurs, dont nous avons besoin pour cette ressource mondiale plutôt précieuse que nous exploitons. Merci. Dev, je vous rends la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Murray. Effectivement, comme vous l'avez dit, l'intégralité du travail relatif aux politiques de l'ICANN a des conséquences sur les utilisateurs finaux, et c'est pourquoi il est crucial que leur voix soit entendue, en particulier au travers du système multipartite de l'ICANN, qui permet d'exprimer les opinions de divers acteurs, y compris les utilisateurs finaux.

Bien, maintenant que nous en sommes... Excusez-moi, laissez-moi regarder l'ordre du jour. Le prochain point est la séance des questions/réponses concernant, nous avons déjà évoqué le sujet, la façon dont les politiques sont élaborées au sein de l'ICANN, et les raisons principales pour lesquelles les utilisateurs finaux doivent participer à la vie de l'ICANN.

On peut maintenant passer à la séance des questions. Nous pouvons discuter de la participation.

Je suppose qu'on peut demander si vous pensez qu'At-Large participe suffisamment à l'ICANN. Les internautes sont-ils impliqués de manière individuelle dans la vie de l'ICANN ? Je vous pose cette question, n'importe qui peut y répondre. Si personne ne répond, je choisirai des volontaires, et je commencerai à choisir des volontaires si je ne vois pas de mains se lever.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Dev, quoi que vous fassiez, s'il vous plaît ne commencez pas à chanter.

THOMAS LOWENHAUPT : Sur mon chemin en venant ici, ça m'a pris quelques jours, j'ai remarqué sur la liste que quelqu'un avait posé une question de ce genre. Je me demandais si quelqu'un avait suivi le fil. En l'occurrence, la question était : « Selon les gens, quelles actions pourrait réaliser At-Large pour le compte des internautes ? »

Je n'y ai jeté un œil qu'une ou deux fois mais il me semble que plusieurs personnes ont donné leur avis. Pour ceux qui gèrent une ALS ou qui y

participent, et dont le rôle va bientôt changer lorsque les gens vont commencer à utiliser des noms de domaine en .nyc, nous essayons de déterminer quel rôle on doit jouer, étant donné que le gouvernement a plus ou moins abandonné l'idée de répondre à des questions relatives aux TLD de villes.

Que faisons-nous ? Nous sommes une société à but non lucratif, nous avons un petit Conseil d'administration et nous travaillons avec des personnes ayant contribué au processus qui nous occupe depuis plusieurs années, c'est-à-dire la création de ce TLD. Mais le 4 août, je crois que c'est ça, ça va être la ruée, et le grand public pourra utiliser ce TLD.

Nous nous considérons comme des personnes pouvant offrir notre aide, étant donné que personne d'autre ne se porte volontaire. Huit millions de personnes habitent dans cette ville, je ne sais combien il y aura de noms de domaine. Il semble qu'il y aura une entité de type ALS qui fournira un accès à l'ICANN et à d'autres organes de gouvernance d'Internet, ainsi que des entités municipales pour surveiller la situation découlant d'un TLD de ville.

C'est vraiment une très bonne chaîne, je ne sais pas si quelqu'un s'en est rendu compte, mais ça a bien commencé. Ça m'a traversé l'esprit. J'ai pensé que la question soulevée était une bonne question, et il y a eu plusieurs réponses. Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : OK, merci Murray. Désolé, je mélange les noms. Je vois juste celui-là s'allumer. Toutes mes excuses. Il est tard et je n'ai pas encore eu mon café.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il n'est si tard que ça Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Si, quelque part dans le monde. Bon, plus sérieusement. Nous avons commencé cette session il y a une heure et demie, et nous sommes censés poursuivre jusqu'à 18 heures, et il est 16 h 40. Est-ce que ça va ? Quelqu'un veut faire une pause rapide ? Oui ? Très bien. Ce sera vraiment rapide, je vois la main d'Olivier se lever. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Ce que j'allais suggérer figure à l'ordre du jour, qui pourrait être projeté à l'écran au lieu de ne rien avoir du tout. Ce serait utile pour afficher les trois questions, qui sont juste des questions de départ pour lancer la discussion.

Pendant que nous vaquons à nos occupations pendant les cinq prochaines minutes, on peut réfléchir tout en faisant un tour, ou même discuter avec certains de nos collègues et avec un peu de chance, ça lancera des discussions ici. C'est votre session. C'est à vous d'apporter votre contribution. Donc ce serait une bonne chose.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien, merci. Je vais vous laisser littéralement cinq minutes. Susie, vous pouvez afficher l'ordre du jour sur l'écran ? On y voit les trois questions. Si on pouvait juste les montrer à l'écran. C'était publié sur le lien là, vous voyez le lien vers l'ordre du jour ? Bien, si vous ouvrez ça... [Rires]

Pendant que ça s'affiche, je peux probablement les lire à haute voix. Soyez attentifs, la première question est : La communauté At-Large est-elle composée de représentants de la société civile, du secteur privé, de la communauté technique, ou de tous ces groupes, et si oui, comment faire participer l'ensemble d'une si grande communauté de représentants et supprimer les barrières entre ces groupes ?

La deuxième question est : Le renforcement des capacités est-il vraiment une affaire d'accumulation de connaissances, et si oui, comment y parvenir, et à quel point est-ce durable ?

La troisième question est : Comment peut-on sauver les bénévoles du surmenage ? Il est évident que les bénévoles ont une vie en dehors de l'ICANN, et bien souvent – il y a une faute de frappe là – la plus grosse partie du travail est réalisée par quelques personnes dévouées assistées d'un grand nombre d'observateurs. Comment faire participer au mieux les observateurs ? Fouad, je vous vois lever la main.

FOUAD BAJWA : Oui, je réfléchissais. Ce n'est qu'une simple suggestion. Vous devriez aller voir la déclaration d'At-Large faite en 2009 à Mexico, concernant la participation. Ces sujets y étaient évoqués. On devrait peut-être faire la liste de [inaudible] ou qui n'ont pas encore reçu de réponse, non ? Elles sont pertinentes pour la discussion actuelle.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Donc Fouad, si je comprends bien, vous voudriez qu'après la pause, on examine la déclaration de 2009 sur la participation et qu'on voie ce qui a changé et ce qui n'a pas changé depuis 2009, c'est ça ? Bien, tout le monde est d'accord ? Je n'ai pas d'objection. Très bien.

Les questions sont enfin affichées à l'écran. Excellent. Allez-y Olivier, désolé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. J'ai remarqué que la question C, la dernière, est une question sur laquelle nous allons nous pencher demain. Donc si vous n'êtes pas au bout du rouleau à la fin de la journée, vous pourrez faire part de votre opinion sur le surmenage demain. Mais prenons une pause, laissons les gens réfléchir, et à notre retour, j'espère que vous pourrez nous dire des choses, au lieu que ce soit l'inverse.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Cinq minutes de pause, pas plus. Merci.

Susie ? Bien Nous sommes de retour. Nous venons de prendre une pause de cinq minutes. Nous reprenons la session du groupe thématique n° 5 sur la participation de la communauté At-Large à l'ICANN. Nous allons poursuivre la séance des questions/réponses pour en venir aux politiques que nous venons d'évoquer, voir comment les recommandations relatives aux politiques sont élaborées et pourquoi la perspective de l'utilisateur final est importante.

Commençons donc la séance des questions/réponses. Comme vous le savez, il y a deux questions pour cadrer la discussion : Y a-t-il un

processus ou des processus amélioré(s) par le biais duquel/desquels l'ALAC pourrait développer des politiques ? Si oui, le(s)quel(s) ? Il y a aussi deux questions pour orienter la discussion.

La partie concernant la façon de sauver les bénévoles du surmenage sera traitée demain. Donc je pense qu'on n'a pas besoin de couvrir ça aujourd'hui, mais on verra. Je laisse la parole au groupe, je vois que Stéphane lève la main. Stéphane ?

STÉPHANE VAN GELDER :

Merci Dev. Je pense en fait que la question du surmenage peut être traitée maintenant, mais il faudrait être précis en ce qui concerne les questions auxquelles nous essayons de répondre. Quand je lis « Y a-t-il un processus ou des processus amélioré(s) par le biais duquel/desquels l'ALAC pourrait développer des politiques ? », je trouve qu'il y a un problème parce que l'ALAC n'est pas censé développer des politiques.

L'ALAC est un comité consultatif et dans la structure actuelle de l'ICANN... Je ne parle pas d'éthique ici, je ne suis pas en train de dire si l'ALAC devrait développer des politiques ou non. Ce que je veux dire, c'est que le mécanisme actuel ne laisse pas la possibilité aux AC de développer des politiques. Ils ont seulement la possibilité de faire des recommandations sur les politiques développées par les SO.

Donc je pense qu'on doit être précis dans notre façon de répondre aux questions et que ça nous aidera à apporter des réponses utiles. Nous essayons d'être utiles à la communauté ICANN. Donc une des réponses pourrait être : « Les comités consultatifs devraient développer des

politiques ». Ce pourrait être une réponse. Mais vu la formulation de la question, je ne crois pas qu'on puisse répondre de cette façon.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Allez-y Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Merci Stéphane d'avoir souligné ce point. Je ne l'avais pas vu, toutes mes excuses. Effectivement, l'ALAC n'a pas vocation à élaborer des politiques. Mais comme nous l'avons dit plus tôt, les membres d'At-Large sont impliqués dans certains groupes de travail de la GNSO. Comme nous le savons, les SO développent les politiques, les AC adressent des recommandations en la matière et peuvent éventuellement influencer les politiques [inaudible], ou proposer des contreparties aux points développés par les SO.

Nous avons eu une petite conversation avec Fouad tout à l'heure, il revient dans cinq minutes, et il se trouve qu'il a des idées intéressantes à ce sujet. L'une des questions est : « Comment pouvons-nous faire davantage participer les internautes, notre communauté, aux SO en ce qui concerne les recommandations que nous adressons ? Y a-t-il des recommandations que nous pouvons faire qui amélioreraient nos processus ? »

Nous savons qu'il y a plusieurs obstacles qui empêchent At-Large de discuter des questions de politiques. Le premier est le haut niveau d'apprentissage qu'il faut atteindre lorsque vous débarquez dans cette communauté. Les sujets ont un intérêt énorme et sont parfois évoqués dans un langage très technique, pour ce qui concerne la partie

informatique mais aussi les lois, les règlements et toutes les choses que l'ICANN doit prendre en compte.

Pour vous donner une idée, je prends l'exemple des services d'anonymisation et de confidentialité. Nous avons un nombre incroyable de spécialistes de ce sujet au sein de notre communauté. Et pourtant, nous ne pouvons pas échanger avec eux. On dirait qu'on passe plus de temps sur les processus au lieu de laisser ces spécialistes intervenir et d'exploiter les connaissances de ces personnes.

Y a-t-il quelque chose qu'on pourrait faire pour améliorer cette situation ? Les questions ici sont assez simples. En ce qui concerne le surmenage des bénévoles, je pense que ce sujet peut empêcher toute autre discussion. C'est pourquoi je pense qu'il vaut mieux garder ça pour demain. Aujourd'hui, on pourrait juste essayer de réfléchir à la façon d'accroître la participation des utilisateurs au PDP et aux recommandations d'At-Large et de l'ALAC.

Je vois que nous avons autour de cette table beaucoup de personnes qui sont plus ou moins impliquées dans tout ça. On pourrait déterminer ce qui vous empêche de contribuer aux discussions relatives aux politiques que nous avons régulièrement à At-Large, et à notre page concernant le développement des politiques et qui permet d'élaborer les recommandations et les déclarations de l'ALAC. Quels sont les obstacles ? C'est peut-être un sujet à étudier.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Excellent. Je vois que plusieurs personnes souhaitent prendre la parole. Y.J. et ensuite Stéphane.

Y.J. PARK :

Merci. Je voulais essayer de répondre à la question sur les membres, je pense que c'est une question très philosophique. Avant ça, je voulais savoir combien d'entre vous sont issus de la société civile. Donc ceux dont c'est le cas, vous pouvez lever la main ? Bien, c'est très... Passons à l'autre partie. Combien d'entre vous viennent du secteur privé ? Un, deux, trois, quatre, OK. Combien d'entre vous sont issus de la communauté technique ? Un, deux, trois. Il y en a qui cumulent.

J'ai l'impression qu'aujourd'hui, nous avons un mélange de ces différents groupes. Si on en revient à la structure de l'ICANN, on voit que c'est une organisation très orientée vers les entreprises, non ? Si vous regardez la structure de la GNSO, les personnes qui ne représentent pas des entreprises sont en minorité, et c'est le cas des autres structures.

C'est difficile d'établir un rôle fort du secteur public au sein de l'ICANN. Comme nous le savons tous, nous sommes un AC assisté des gouvernements, qui sont censés fournir ce service public. Donc dans l'ensemble, je pense que l'ICANN n'entend pas assez la voix du secteur public. Et je me demande si finalement, nous ne sommes pas censés exprimer, en quelque sorte, la voix du secteur public, si c'est possible.

Si nous voulions aller dans cette direction, cette question serait très intéressante. Nous avons des membres ayant des intérêts commerciaux ou issus de la communauté technique, peut-être qu'un bon nombre de membres appartiennent à la catégorie non commerciale. Une fois de plus, je pense que cette question est très chargée, elle est liée à tout ça,

à un type de loi [inaudible] voulait vraiment jouer un rôle dans la structure de l'ICANN.

Donc je pense qu'on doit se mettre d'accord entre nous sur la direction que nous voulons prendre. Voulons-nous vraiment d'une certaine façon compléter le rôle des gouvernements ? Parce que je crois, dans une certaine mesure [inaudible] a grandi pour compléter le rôle des gouvernements au sein de l'ICANN.

Pour ce faire, nous devons nous identifier davantage comme la voix des entités non commerciales, et ainsi, nos membres commerciaux ou non, qui pourraient être en conflit, constitueraient un ensemble très intéressant. Voilà mon avis sur la première question.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Merci Y.J. Stéphane ?

STÉPHANE VAN GELDER : Merci. J'aime vraiment la façon dont vous cernez cette question. Selon moi, ce que vous dites en dernier est plus difficile, mais j'aime la façon dont vous avez cerné la question, j'ai l'impression que vous voulez lui donner un but. Je pense que c'est une excellente façon d'aborder les choses.

Que voulons-nous accomplir ? Si vous arrivez à faire comprendre aux gens à quoi ils peuvent s'attendre en participant au PDP, il y a plus de chance qu'ils s'impliquent. Si l'idée de participer est abstraite mais si vous ne savez pas si ce que vous faites va quelque part ou fait quelque chose ou est simplement aspiré dans cette affreuse machine de l'ICANN

qui se sert toujours du même combustible, alors ça devient plus difficile de faire en sorte que les gens soient motivés pour participer.

Donc je pense que c'est une excellente façon d'aborder les choses. Il y a juste une chose que je ne voudrais pas, vu mon expérience personnelle... Quand vous parlez des internautes et de la communauté At-Large, il s'agit de la communauté des internautes. Ils peuvent être des entreprises ou non, être issus de la société civile ou autre.

Je suis très clairement du côté commercial, et je n'ai aucun problème avec ça. Mais je reste un internaute, et même si je suis un membre récent d'une RALO, j'ai vraiment l'impression de faire partie de la communauté At-Large. Donc je ne ferais pas cette transition, mais j'aime la façon dont vous avez cerné la première partie. Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Stéphane. Je vois que Murray a levé la main sur le tchat. Murray, si vous pouvez, vous avez la parole.

MURRAY MCKERCHER : Vous m'entendez ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, on vous entend bien.

MURRAY MCKERCHER : Bien. Olivier et moi avons discuté par le passé des occasions où At-Large a pu influencer certaines modifications de politiques. J'ai pensé qu'il serait utile d'évoquer ces succès, je ne les ai pas en tête mais Olivier

peut peut-être en parler. Ça pourrait être un bon moyen de démarrer cette discussion. Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Allez-y Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Murray pour cette suggestion. Je pense qu'une de nos préoccupations principales à At-Large au fil des années concerne le fait que nous avons parfois fourni beaucoup d'efforts pour élaborer un commentaire ou une déclaration, en posant des questions aux membres de notre communauté, en rassemblant de très bons avis, et nous avons envoyé le tout au Conseil d'administration pour finalement, comme l'a décrit Evan il me semble, reprendre notre travail, l'envoyer valdinguer et ne plus jamais en entendre parler.

C'est très décourageant pour nos bénévoles. Vous consacrez du temps, vous travaillez vraiment dur, vous n'êtes même pas payé pour ça, et vous ne recevez aucun retour sur le travail accompli. Vous êtes même carrément ignoré.

Je pense que cette préoccupation s'atténue doucement avec le temps, vu qu'on a davantage de retours sur les déclarations que nous envoyons dans le cadre de la consultation publique, qui est le processus au travers duquel l'ICANN recueille les commentaires des différentes parties de la communauté, mais aussi d'entités extérieures à la communauté sur le développement des politiques de la GNSO.

Nous avons également des retours sur les déclarations que nous communiquons en dehors du processus de consultation publique puisque, rappelez-vous, l'ALAC peut faire des commentaires sur n'importe quoi à tout moment. Donc on peut être en dehors du processus de consultation publique et quand même pouvoir faire des commentaires. Nous avons eu une discussion au sujet de l'Équipe de révision de la responsabilité et la transparence, l'ATRT 2, dont vous avez peut-être entendu parler, dans le cadre d'un ensemble de révisions que l'ICANN doit faire.

Nous avons eu des comptes rendus pour les différentes SO et AC, et puis nous avons procédé à cette révision générale, qui est prévue par le contrat que l'ICANN a conclu avec le gouvernement américain, qu'on appelle l'Affirmation d'engagements. Dans l'article 9.1, de a) à f), et je dis ça parce que j'étais membre du comité consultatif et de l'ATRT 2, et j'étais chargé de cette partie en particulier, donc c'est en quelque sorte gravé dans ma mémoire. Je ne sais pas ce que cette information a remplacé mais il est clair que je ne suis pas près de l'oublier. Je mourrai en sachant toujours ça.

Donc cet article dit en gros que l'ICANN doit agir dans l'intérêt public et s'assurer que les intérêts des utilisateurs sont pris en compte, et qu'il existe différentes manières pour ce faire. Il indique également qu'une révision doit être faite. Je crois que cette révision du bilan de l'ICANN en la matière a lieu tous les cinq ans.

Si les conclusions de la révision ne sont pas positives, des recommandations doivent bien évidemment être élaborées, puis elles sont envoyées au Conseil d'administration, qui les applique ou pas, mais

qui est tenu de les examiner et d'étudier la façon de les appliquer. Il s'agit du processus de l'Équipe de révision de la responsabilité et la transparence.

Nous avons eu une discussion un peu tendue à propos d'une des recommandations, je me rappelle que c'était à Washington D.C., il y a environ six ou huit mois. C'était en rapport avec le fait que selon les Règlements de l'ICANN, quelle que soit la recommandation adressée par le GAC à l'ICANN, l'ICANN doit l'examiner et répondre au GAC à ce sujet. Et elle doit non seulement répondre, mais si elle n'est pas d'accord avec la recommandation, elle doit organiser des négociations avec le GAC, et c'est là la grosse différence de relation entre l'ICANN et les gouvernements d'une part, et les autres AC d'autre part.

Si le Conseil d'administration veut ignorer une recommandation de l'ALAC, il peut le faire. S'il veut ignorer une recommandation du SSAC, il peut le faire. C'est en réalité un des problèmes auquel nous avons dû faire face à propos de la collision de noms que nous avons mentionnée plus tôt. La recommandation du SSAC à ce sujet datait de deux ans auparavant, et le Conseil d'administration était occupé à faire autre chose à ce moment-là et a complètement ignoré cette recommandation jusqu'à ce qu'elle refasse surface.

Ce genre de problèmes arrive souvent, ce n'est pas toujours délibéré de la part du Conseil d'administration, c'est juste qu'il a tellement de choses à faire que parfois, il oublie. Donc la suggestion dont nous avons discutée concernait une modification des Règlements de l'ICANN, pour obliger le Conseil d'administration à répondre aux recommandations de tous les AC, y compris l'ALAC, évidemment.

Les représentants gouvernementaux ont complètement rejeté cette idée, et je peux le dire ouvertement parce que nos débats étaient assez directs, et ils ont été enregistrés et retranscrits, ce qui fait que vous pouvez entendre ou lire des représentants gouvernementaux dire : « Non, vous n'êtes pas sérieux ? Nous sommes des gouvernements. L'ICANN ne peut pas traiter les autres comités consultatifs de la même façon qu'elle traite les gouvernements. Il y a une différence. »

Je me suis senti assez mal quand j'ai entendu dire ça, et à ce moment-là, nous avons rédigé quelque chose d'autre rapidement, qui dit que lorsque le Conseil d'administration reçoit les recommandations d'AC, il est tenu de les examiner mais il n'est pas forcé de les accepter. Il doit les examiner et y répondre. S'il dit juste « Allez vous faire voir », au moins il y en a une trace, ça montre qu'il a examiné la recommandation et qu'il l'a rejetée. J'imagine qu'évidemment, il ne sera pas arrogant au point de dire juste ça sans expliquer pourquoi il refuse d'appliquer la recommandation telle quelle.

C'est un point de la révision de la responsabilité et la transparence, qui devrait d'ailleurs bientôt commencer. L'ATRT 2 a rencontré les représentants gouvernementaux et le président du Conseil d'administration, Steve Crocker, que vous avez vu ce matin, et ils ont tous dit : « OK, ça nous conviendrait. » Donc j'espère, et je pense que c'est le cas de tous, que le Conseil d'administration ira dans ce sens.

Les relations devraient s'en trouver grandement améliorées, et les autres AC pourront être écoutés et recevoir une réponse. J'imagine que ce n'est probablement pas quelque chose que le Conseil d'administration voudra, ou peut-être qu'il soutiendra la

recommandation et dira : « C'est une idée que nous trouvons vraiment importante pour la participation de nos communautés. »

Parce que si les membres de nos communautés viennent ici et pensent qu'ils perdent leur temps, ils ne vont pas rester longtemps dans la communauté, et nous savons tous que sans At-Large, sans les AC de l'ICANN, l'ICANN ne peut pas exister. Il y a un souci sur ce point.

Maintenant, en ce qui concerne l'avancement actuel du processus. Oui, le Conseil d'administration répond à toutes nos recommandations. Il a parfois demandé plus de questions. Tout ça est fait de façon informelle, ce n'est pas dans les Règlements, et c'est uniquement dû au fait que le président du Conseil, Steve Crocker, est très réceptif à notre communauté, de même que certains membres du Conseil. Ça pourrait changer à l'avenir, question de dynamique. Vous savez, on ne choisit pas tous les membres du Conseil, d'autres communautés le font, et l'ICANN pourrait changer d'attitude dans quelques années et ne plus rien examiner de tout ça. On espère que cette recommandation de l'ATRT 2 va passer.

Que pouvons-nous faire d'autre pour améliorer nos relations avec le Conseil d'administration et avec les autres processus de consultation publique ?

Il y a une dernière chose que je voudrais mentionner, ce sont les commentaires publics. Nous n'avons pas respecté la marche à suivre au moment d'élaborer des déclarations, c'est-à-dire quelqu'un met la version préliminaire de la déclaration sur Wiki, les gens peuvent la commenter pendant un certain laps de temps, une deuxième version est rédigée, suivie de la version finale, qui doit être votée par l'ALAC.

C'est une longue procédure et jusqu'à cette réunion, nous n'avions que 30 jours, non pardon, 21 jours entre le moment où nous prenions connaissance de la question posée par l'ICANN et le moment où nous devions présenter une déclaration. C'est un délai très court, surtout si l'on doit rentrer chez soi.

Ça a changé maintenant. L'ATRT 2 a eu la permission du personnel de l'ICANN de modifier le délai et de laisser plus de temps. Je pense que c'est passé à 40 jours, donc un peu plus d'un mois, ce qui est probablement plus jouable pour nous. En fait, nous avons mis une quarantaine de jours pour rédiger la plupart de nos déclarations. C'est donc un plus.

Mais que pouvons-nous faire d'autre pour améliorer les choses ? L'une des principales préoccupations concerne le fait que nous nous retrouvons face à face pour la première fois en cinq ans. Pour certains d'entre vous, c'est la première fois tout court. C'est beaucoup plus facile d'avoir des conversations dans ce contexte plutôt qu'au téléphone, en particulier parce que nous avons deux problèmes que nous n'arrivons pas à résoudre.

Premièrement, l'infrastructure des télécommunications n'est pas stable partout dans le monde. J'en ai déjà fait l'expérience, ayant beaucoup voyagé. J'ai déjà eu des communications où il fallait recomposer le numéro 40 fois en une heure. Du coup, je me rappelle de la voix de l'opérateur, mais pas du sujet de la conversation. À chaque fois que je voulais dire quelque chose, je prononçais trois mots et hop, « Ah, on a nouveau perdu Olivier ». Ça arrive et nous le reconnaissons. C'est un premier problème.

Deuxièmement, il est possible qu'à un moment, l'infrastructure soit améliorée, nous essayons de faire fonctionner Adobe Connect dans certains pays, etc. Mais il y a toujours un souci. Le souci, c'est que la Terre est ronde et on ne peut rien y faire. Donc à chaque fois que nous avons une conférence téléphonique et que nous voulons discuter d'un sujet, il y a une personne qui est au beau milieu de sa journée de travail et qui doit dire à son patron : « Désolé, c'est un appel de l'ALAC ou d'At-Large pour discuter d'un sujet qui n'a rien à voir avec l'entreprise, et vous me payez pour ça. » Ce qui veut dire que cette personne pourrait rapidement se faire renvoyer. Ou alors, elle doit dire à son conjoint qu'elle doit se réveiller à 3 ou 4 heures du matin, et bien que certains membres de la communauté en soient parfaitement capables, d'autres ne peuvent passer la nuit entière en conférence téléphonique et être opérationnels le lendemain.

Merci Fouad pour ça, j'ai juste une histoire rapide à vous raconter. Un jour, j'étais sur Skype avec Fouad et tout à coup, je l'ai vu à la webcam. Je me suis dit : « Super, ils n'ont pas de souci au Pakistan, c'est génial ». Et là, l'écran est devenu noir. Je lui ai dit : « Ta webcam ne marche pas ». Et il m'a répondu : « C'est pas la webcam, c'est l'électricité, il n'y a plus de courant. J'utilise un service sans fil donc je suis encore là mais il reste environ 30 minutes de batterie. » Problème. Et vous devez payer. En gros, quand vous allumez le générateur, le coût de vos appels dépend du prix de l'essence. Donc si le prix de l'essence augmente, il est possible que vous passiez moins d'appels que d'habitude.

Comment résoudre ça ? Comment améliorer ça ? Ce ne sont que quelques pistes à explorer.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Mike ?

MICHAEL FORDE : Je voulais aussi mentionner la barrière de la langue.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : OK, merci. Juste une rapide question concernant l'ATR2 et la recommandation voulant que le Conseil d'administration réponde à tous les avis émanant des AC. Est-ce que cette recommandation vise à modifier les Règlements de l'ICANN pour pouvoir être bien appliquée ? Ou est-ce qu'elle...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Dev. La recommandation est que l'ICANN modifie ses Règlements pour que le Conseil d'administration soit tenu de répondre. Celui-ci a six mois à compter de la publication du rapport de l'ATR2 pour réagir. Nous sommes aujourd'hui le 21 juin, le Conseil a jusqu'au 30 juin, ce qui veut dire qu'il fera part de sa décision cette semaine, ce qui est très excitant. Et nous sommes tous ici pour obtenir la réponse du Conseil.

Pour le moment, je n'ai pas la moindre idée de l'attitude qu'il va adopter. On ne lui demande pas d'agir après réception de la recommandation. On lui demande simplement de donner une première réponse et de dire ce qu'il compte faire. Je ne sais pas s'il va dire aux autres d'aller se faire voir, ou s'il va dire : « Nous allons étudier cette proposition et voir comment l'appliquer. »

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Plusieurs mains se sont levées donc je ne dirai rien de plus. Je vois Thomas, Bogdan et Y.J. Thomas ? Ensuite ce sera le tour de Fouad.

THOMAS LOWENHAUPT : Je pense qu'un point vient d'être éclairci. La question des 21 jours est un aspect technique en termes de processus. Vous savez, je suis assis chez moi et j'essaye de faire mon travail et tout ça débarque en plein milieu. C'est assez embêtant lorsque les mails arrivent et me poussent à faire autre chose. Et leur niveau de priorité ne me semble jamais assez clair.

Même les outils qui nous sont données pour travailler en ligne, rien que pour s'y retrouver sur le site de l'ICANN ou d'At-Large, ce n'est pas aussi évident que je le voudrais. Vous savez, il existe un wiki, et j'adore le wiki. Je dirais même que je suis un Wikipédien. Si on compare la conception du wiki et la possibilité d'y trouver des informations comparé à celles des sites de l'ICANN, on se rend compte qu'il y a un monde entre les deux.

Autre chose, pour en revenir à ce point, ou pour l'approfondir, je reviens à ce qu'a dit Stéphane tout à l'heure à propos des AC. Je pense que nous venons tous d'ALS plutôt que d'AC. Je pense qu'on peut se demander, peut-être que je me trompe, si l'on pense aux ALS et à leur rôle dans le PDP. De mon point de vue, avec les ALS, on peut faire ce qu'on veut, on fait partie de l'ICANN d'une certaine manière.

Mais l'ALAC est un AC, c'est sa seule fonction. Peut-être que c'est en train de changer, ou que ça le devrait. Mais les ALS sont différentes,

parce qu'elles ne sont pas que des entités d'At-Large, elles sont aussi autre chose. Elles jouent d'autres rôles qu'elles déterminent. Et je pense que si l'on intègre ces différents rôles qui ne sont peut-être pas strictement techniques selon les critères de l'ICANN, nous pouvons former une organisation plus forte et plus large. Les ALS peuvent apporter au processus d'autres domaines dans lesquels nous sommes tous impliqués à d'autres moments de notre vie. Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Thomas. Bogdan ?

BOGDAN MANOLEA : Merci. Je m'appelle Bogdan Manolea, de l'ApTI, en Arménie. Nous sommes impliqués dans plusieurs questions de politiques, au niveau national et au niveau européen. L'activité de l'ICANN n'est pas une simple couche de politiques à laquelle nous nous intéressons. Quand Olivier parlait d'obstacles, je me suis dit que nous avons les mêmes lorsque nous avons affaire à des questions de politiques au niveau européen et au niveau de l'ICANN.

Il y en a trois qui me viennent à l'esprit, mais l'un d'eux n'est pas insurmontable. Le premier, c'est qu'il est difficile d'expliquer à un individu lambda pourquoi il est important de contribuer à l'ICANN et quelles en sont les répercussions sur la vie de demain ou d'après-demain. Vous pouvez facilement le constater au niveau national ou européen, puisque dès que quelque chose est adopté, ça touche le quotidien.

Le deuxième obstacle est celui du temps. Nous sommes tous bénévoles dans cette organisation, et peut-être dans d'autres. Pour pouvoir dégager du temps, on doit savoir exactement ce qui peut être fait durant cette période et comment être le plus performant. À l'ICANN, il faut compter au moins une heure pour décider quoi mettre dans un message avant d'aller plus loin. C'est trop compliqué.

Le troisième obstacle est lié aux deux autres, c'est le fait de comprendre les sujets. C'est valable dans deux domaines. Dans le premier cas, il s'agit de comprendre ce qu'est l'ICANN, comment elle fonctionne, ce que sont la ccNSO, la GNSO et d'autres acronymes et sigles qu'on comprend un jour et qu'on oublie ensuite. Dans le second cas, il s'agit de comprendre les informations. Un grand nombre d'utilisateurs ne parlent probablement pas anglais. Donc tous les sigles et acronymes et les phrases compliquées ne les incitent pas à contribuer au processus.

J'ai deux idées pour améliorer la situation. La première est de rendre le langage simple et compréhensible. Je vais vous donner un exemple pour vous prouver que ça peut marcher. Récemment, il y a eu une consultation européenne sur les droits d'auteur, et 11 000 personnes ont répondu. C'est un record pour une consultation publique au niveau européen. Pourquoi ? Pas parce que la Commission européenne s'est montrée particulièrement intelligente, pas parce qu'elle a écrit le texte de façon à ce qu'il soit parfaitement intelligible, mais parce qu'il y avait un grand nombre de groupes de la société civile et de groupes représentant les intérêts civils qui ont transformé le document public disponible à la consultation en simples formulaires sur Internet.

Vous pouviez aller sur un site internet, cliquer sur un bouton disant « J'utilise souvent Internet et je télécharge des torrents » et vous aviez ensuite trois questions. Ou alors vous pouviez cliquer sur un bouton disant « Je détiens des droits d'auteur et je souhaite une réglementation en la matière », et vous aviez ensuite cinq questions.

Après ça, vous pouviez répondre à la totalité des questions, soit 45, mais vous n'y étiez pas obligé. C'est une excellente manière de faire participer les gens, et on a pu voir le résultat avec le nombre de réponses envoyées. Donc si vous voulez vraiment faire participer les gens, vous pouvez faire quelque chose dans ce genre. Je sais que ça prend du temps. Je sais que ça soulève la question : « Comment gérer toutes les réponses envoyées ? » Mais je pense vraiment que ce serait un pas en avant.

Ma deuxième idée est de bien déterminer les intérêts de chacun. Nous essayons de faire ça dans une autre organisation dont je suis membre [inaudible] et je crois qu'on a commencé à faire la même chose à l'EURALO, ou en tout cas, un de mes collègues qui était présent à la réunion précédente se penche sur la question.

Nous ne pouvons pas consacrer tout notre temps à tous les sujets. Nous devons intervenir sur des thèmes en particulier. Nous avons vu [inaudible] d'autres personnes pourraient être intéressées par l'IPv6, donc si vous notez ça à la RALO, c'est plus facile de déterminer les sujets sur lesquels vous voulez obtenir des commentaires. Autrement, toutes les informations et toutes les requêtes sont envoyées à l'ensemble des listes et vous ne voyez rien. Il y a trop de messages et trop de listes. Il y a un trop-plein d'informations que nous devons gérer en plus de notre

travail, de notre [inaudible], de notre famille ou autre. Donc il faut faire en sorte de nous simplifier les choses. C'est essentiel. Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Bogdan. Vous avez évoqué des points intéressants. J'espère que vous prenez des notes. Y.J. ?

Y.J. PARK : Merci. J'ai encore du mal avec la première question. Beaucoup d'entre nous sont plus ou moins arrivés à un consensus là-dessus. Nous sommes un groupe ouvert donc peu importe quel type de représentant vous êtes ou quels sont vos intérêts. Ça comprend aussi les gouvernements. Quand j'ai affaire aux représentants gouvernementaux, certains d'entre eux disent finalement qu'ils sont eux aussi des utilisateurs et qu'un jour, ils se retireront de la vie politique. De ce point de vue, c'est assez déroutant. Comme Bogdan l'a expliqué à l'instant, un grand nombre des consultations publiques ont un intérêt public, n'est-ce pas ? Donc nous devons réfléchir très stratégiquement à la façon dont nous nous identifions, et nous pourrons réellement influencer les discussions relatives aux politiques au sein de l'ICANN.

Je pense que c'est toujours un des objectifs principaux, nous sommes tous très enthousiastes ici. Mais la question est : Comment être pris au sérieux par les autres représentants ? C'est assez frustrant d'avoir affaire à des représentants gouvernementaux ou commerciaux parce que nous avons un statut très spécial, on peut dire que nous sommes différents des autres représentants puisque notre financement n'est pas le même.

Ça peut être une situation très délicate, et si nous voulons vraiment avoir une voix indépendante, il vaudrait mieux qu'on demande à instaurer un système de financement plus indépendant au lieu de dépendre directement de l'ICANN, parce que notre financement actuel ne nous permet de crédibiliser notre point de vue auprès de nombreux autres représentants.

Par exemple, si l'ICANN et d'autres organismes de financement arrivaient à un accord pour déterminer un moyen de financement indirect de nos activités, on pourrait dire que nous ne sommes pas financés directement par l'ICANN. Ça nous permettrait d'être plus indépendants.

Selon l'arrangement actuel, nous sommes directement financés par l'ICANN donc quoi qu'on dise en public, certains représentants peuvent répondre : « On ne peut pas avoir confiance en ce que vous dites puisque vous soutenez l'ICANN, étant donné que c'est elle qui vous finance. »

C'est une situation très délicate. Il faut vraiment réfléchir à la façon d'élaborer un modèle durable pour que nous soyons pris au sérieux en tant que représentants dans cette structure générale.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci Y.J. Je vois qu'Olivier veut répondre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. C'est un sujet très intéressant, qui a déjà été évoqué par le passé. Évidemment l'ICANN paye nos billets d'avion, ceux

de l'ALAC et ceux des responsables régionaux. Beaucoup d'efforts ont été fournis pour arriver à ça, histoire de pouvoir assister aux réunions de l'ICANN.

Un des problèmes, c'est que les fonds externes ne veulent financer personne. Il n'y a pas assez d'argent qui circule pour que nous soyons financés par des organismes externes. Cela dit, je ne me souviens pas que l'ICANN nous ait un jour dit : « Nous vous finançons donc vous restez là, vous ne pouvez pas dire ceci ou cela. »

Et je peux vous assurer, en tant que président de l'ALAC, que certaines de nos déclarations étaient très critiques envers l'ICANN. Nous n'avons jamais été censurés, et notre financement n'a jamais dépendu du fait que nous soyons d'accord ou pas avec l'ICANN. Le financement dépend du fait que les personnes qui en bénéficient assistent vraiment aux réunions et participent, au lieu de sortir visiter la ville dans laquelle elles se trouvent.

Bien sûr, c'est une préoccupation majeure. En tout cas, ça l'était par le passé, je pense que ça l'est moins à l'heure actuelle. Vous remarquerez qu'il y a beaucoup de personnes autour de cette table, et dans les réunions de l'ALAC, je ne crois pas que nos membres soient déjà partis sans en avoir l'autorisation. Mais en ce qui concerne le financement, les politiques et nos discussions, nous sommes libres de parler de ce que nous voulons.

Les recommandations que nous adressons à l'ICANN, bien que nous fassions partie de l'ICANN en tant qu'organisation composante, sont totalement libres. Il n'y a jamais eu de censure ou d'avis disant : « Non, vous ne pouvez pas écrire ça, vous ne pouvez pas faire ça. »

Cela dit, je vais être franc, en deux occasions, nous avons envoyé nos déclarations au service juridique de l'ICANN avant toute chose. Et en ces deux occasions, nos déclarations concernaient l'Agence nationale des télécommunications et de l'information des États-Unis, la NTIA. C'était donc des déclarations à adresser à un organisme extérieur à l'ICANN. Au sein de l'ICANN, il est clair que nos recommandations proviennent d'une partie indépendante de l'organisation, élaborées par des bénévoles. En dehors de l'ICANN, tout ce qui porte le nom de l'ICANN peut être considéré comme émanant de l'ICANN, ce qui comprend le directeur et PDG Fadi, Steve et l'ensemble du Conseil d'administration, etc. Donc il était nécessaire de demander au service juridique de vérifier si le document était assez clair et pas ambigu, pour ne pas donner l'impression qu'il s'agissait d'un document officiel de l'ICANN, mais pour faire comprendre que ça venait d'un comité consultatif composé de bénévoles et faisant partie de l'ICANN.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci.

Y.J. PARK : Dev, je peux juste répondre ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui.

Y.J. PARK : Je n'ai pas dit que nous étions influencés par l'ICANN, mais que c'est comme ça que d'autres représentants pouvaient le percevoir. C'est un

peu notre fardeau en fin de compte. Donc nous devons vraiment résoudre ce problème, ou notre rôle dans ce système ne sera pas très efficace. C'est ça que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous soulevez un point très intéressant, merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Fouad et ensuite Thomas. Juste avant, je [inaudible] prendre la parole. Je veux dire, je regarde l'heure, il reste 20 minutes avant 18 heures. Bon, 19 maintenant. [Rires] Mais je sais que nous devons encore nous pencher sur un autre thème, donc essayez de coller un peu plus aux questions, d'autant plus que plusieurs personnes veulent prendre la parole.

Bien, Fouad. Rappelez-vous qu'il reste 19 minutes, donc faites des interventions plus courtes s'il vous plaît.

FOUAD BAJWA : Merci Dev. Je vais être bref, d'autant plus que je dois aussi taper tout ça. Bien, l'une des choses qui me sont venues à l'esprit avant même de venir à la réunion concerne les frais de déplacement, inclus dans le processus de financement, que l'ICANN prend en charge pour l'ALAC et les RALO.

À l'heure actuelle, les membres de l'ALAC et certains membres des RALO viennent participer. Il faut tenir compte du fait que l'ALAC gère le processus de consultation, qui est en soi très détaillé. Si vous regardez la page consacrée au développement des politiques, vous vous rendrez

compte qu'il se passe un tas de choses et que l'ICANN a beaucoup de décisions à prendre.

Si vous regardez les ALS, vous avez des personnes qui participent au sein du processus d'At-Large, elles élaborent leurs commentaires depuis les RALO, qui transmettent ensuite ces commentaires. Mais ces personnes ont tendance à quitter les postes de responsables et petit à petit, vous perdez la masse critique que vous développiez depuis des années et que l'ICANN finançait totalement. C'est une perte majeure pour l'ALAC et pour l'ICANN.

Une façon de voir les choses est peut-être d'explorer la possibilité d'un nouveau niveau de financement pour ces personnes qui sont spécialistes de certains domaines.

Je vais vous donner mon exemple, je suis purement et simplement, si l'on regarde mon parcours, un analyste des politiques publiques. Je développe des politiques nationales pour des gouvernements et pour des agences multipartites. C'est ce que je fais depuis 17 ans. Je vais bientôt quitter l'APRALO, c'est peut-être ma dernière réunion, mais je peux encore contribuer au processus d'At-Large.

D'un point de vue structurel, au sein du système At-Large, ce serait une violation des règlements des RALO et d'At-Large, mais At-Large peut éventuellement recourir à mes services en tant que spécialiste. Peut-être que je peux aider At-Large à accélérer [inaudible] le processus. Je peux en quelque sorte [inaudible] agir pour le compte d'At-Large. Par exemple [inaudible], maîtrisant bien certains sujets, ou le langage, et selon le type de document de politique que nous commentons, mon

expertise pourrait peut-être servir le processus de consultation et l'accélérer.

Je pourrais aider l'ALAC à répondre plus rapidement et à couvrir plus de terrain. Donc pourquoi ne pas avoir un petit groupe de spécialistes, choisis spécialement par l'ALAC, et dont les frais de déplacement seraient pris en charge ? Ainsi, vous pourriez avoir des gens de la NARALO et dans un an ou deux, une ou deux personnes de l'EURALO.

Premièrement, ces personnes n'ont pas de position politique dans la gestion des processus administratifs. Elles ne seraient là que pour discuter d'une thématique. Deuxièmement, ce qu'il se passe, c'est qu'on s'attend un peu à ce que les responsables qui viennent, et dont l'ICANN prend les frais de déplacement à sa charge, assistent à d'autres sessions que celles d'ATLAS et en fassent un topo, et le personnel doit savoir qui fait quoi et qui assiste à quoi.

Si vous regardez bien, ces personnes représentent leur RALO, elles doivent suivre les actualités de l'ALAC, et sont censées aller à d'autres réunions et revenir avec des commentaires constructifs qui contribueraient au processus de l'ALAC, mais ça ne se passe pas vraiment comme ça.

C'est donc là, autre point important, que les spécialistes entrent en jeu. Ils peuvent se rendre aux réunions spécifiques, qui concernent le processus de consultation, revenir et contribuer à ce processus.

Ensuite, si l'on fait ce genre de suggestion à l'ICANN, il faudra un personnel de soutien plus large. Mais est-ce que ce personnel aurait affaire directement avec [inaudible], au vu des sévères [inaudible] ?

Non. Pourquoi ? Parce que la déclaration finale sera rédigée en collaboration avec l'ALAC. Donc le groupe de spécialistes ne prendrait aucune décision dans son coin, il serait juste là [inaudible] pour aider l'ALAC.

Un autre point concerne l'administration. Il s'agit de réduire le fossé qui est en train de se creuser parce que nous en attendons trop de la part de nos dirigeants, et de garder les nombreux bénévoles de notre communauté, qui pourraient partir, et de les tenir au courant de ce qu'il se passe. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient là à chaque réunion. Ça ne me dérangerait pas de venir une fois par ans. Je pourrais contribuer aux réunions sans y participer, mais une fois par an, je pourrais venir juste pour me tenir informé de ce que font les autres groupes, etc.

C'est une idée que j'avais en tête, peut-être pouvez-vous y réfléchir.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je vois qu'Olivier lève la main, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Merci pour cette idée... je perds la mémoire... Fouad. C'est intéressant parce que bien sûr, la prise en charge actuelle des frais de déplacement des membres d'At-Large va de soi étant donné que nous devons réunir les 15 membres de l'ALAC pour pouvoir voter des déclarations et prendre des décisions. Et il faut aussi que les responsables régionaux soient là pour expliquer à l'ALAC ce qu'il se passe dans leur région. C'est important et je ne crois pas qu'il faille revenir là-dessus.

Cela dit, At-Large a peut-être la plus grande réserve de connaissances au sein de l'ICANN, étant donné que nous sommes nombreux et que nous avons des personnes à la maison qui sont spécialistes dans divers domaines, la plupart ayant un lien avec les processus de l'ICANN. Si je vous ai bien compris, il s'agirait de déterminer, au sein d'At-Large, qui sont nos spécialistes, et d'en nommer cinq, ou 20, ou plus.

Il existe 150 ALS, qui disposent chacune de je ne sais combien de spécialistes. On pourrait avoir un annuaire des spécialistes qu'on pourrait consulter et se dire : « Ah, il y a quelque chose au sujet des services d'anonymisation et de confidentialité à la GNSO, ça va être le point principal de l'ordre du jour. »

On laisse le temps pour trois interventions de spécialistes lors de la réunion suivante. Qui dans notre communauté pourrait venir à une réunion de l'ICANN en tant que spécialiste ? Cette personne irait à la GNSO ou participerait directement sur ce sujet en particulier ? Ça fonctionne avec certaines discussions qui ont lieu au sein de l'ICANN, lorsque nous devons penser moins aux SO et aux AC, et se pencher davantage sur les sujets à aborder. Et vous remarquerez qu'il y a de plus en plus de thématiques clés à aborder à chaque réunion. « Cette réunion-ci portera sur la reddition de comptes et la transparence au sein de l'ICANN, et la transition du rôle de supervision de l'IANA.

Si nous avons la possibilité de connaître quelques personnes maîtrisant ce sujet, nous les amènerions ici pour la semaine, histoire de pouvoir aborder spécifiquement ce domaine et d'obtenir des conseils venant de notre propre communauté. C'est ce que vous vouliez dire ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Qu'est-ce que les autres en pensent ? C'est quelque chose qui vous parle ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, allez-y.

PERSONNE NON IDENTIFIEE : [inaudible] c'est la première fois que j'interviens ici, même si j'ai connaissance de l'ICANN et de ses processus depuis environ 15 ans. Mais je n'ai commencé à m'impliquer réellement dans le processus officiel que cette année, étant donné qu'il se passe beaucoup de choses dans la région Asie-Pacifique. Par exemple, hier, à Hong Kong, ils ont [inaudible] mis sur Internet mais les autres ne pouvaient pas voter.

Beaucoup de gens ont soudainement pris conscience des questions liées à la gouvernance d'Internet à ce moment-là. Et ça n'arrive pas qu'à Hong Kong, mais aussi à Taipei, à Taiwan, d'où je viens. Je pense qu'il y a certaines grandes [inaudible] ou réserves de gens, notamment les jeunes, qui ont maintenant conscience de ces questions, mais ils ne sont pas impliqués dans le processus ou ils n'ont jamais entendu parler de l'ICANN. Maintenant est le bon moment, en particulier pour leur donner [inaudible]. Je dirais que ça permettrait de fournir un Internet gratuit, ouvert, et sûr.

Et [inaudible]. Et bien sûr, parce que le site a déjà été refait par le passé. Donc pour nous qui ne sommes pas représentés à l'ALAC, nous pouvons

le faire parce que nous connaissons le processus multipartite, c'est comme inné pour nous. Nous sommes capables de lire le wiki et d'essayer de trouver les bonnes informations.

Donc je pense que beaucoup de gens dans la région Asie-Pacifique ont conscience de ces questions. Ils peuvent lire un document ou rejoindre la liste de diffusion [inaudible] si vous voulez les motiver, vous pouvez fournir un Internet gratuit et ouvert avec la participation des communautés et des représentants internationaux. S'ils s'impliquent activement dans la communauté, je pense qu'ils en tireront beaucoup de connaissances ou que ça leur permettra de protéger la liberté d'Internet ou quelque chose dans le genre, chez eux et peut-être même au niveau national. C'est mon avis.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : J'aimerais répondre mais je regarde l'heure et je vois qu'il nous reste cinq minutes. J'aimerais avoir les commentaires des personnes qui ne sont pas intervenues. Donc Fouad, si vous pouviez attendre. Allez-y.

H.R. MOHAN : Je m'appelle Mohan, de la Computer Society of India. J'ai dit au début que l'Inde faisait partie des pays comptant le plus d'internautes après la Chine, et elle en comptera peut-être bientôt plus que les États-Unis. Mais il ne s'y passe pas grand-chose. Comme mon collègue le mentionnait, l'ICANN n'est pas très populaire en Inde. Malheureusement, les sociétés internet, les ISOC sont peu nombreuses [inaudible]. Il y a deux ISOC, deux de plus à [inaudible]. Elles ne sont pas [inaudible].

Donc je me demandais s'il était possible qu'un intervenant de l'ICANN vienne et on pourrait ensuite [inaudible] un des plus grands [inaudible] ayant 72 sections dans différents endroits en Inde. Nous pouvons nous organiser, nous pouvons [inaudible] en termes d'organisation [inaudible] l'ICANN et inciter les gens à participer davantage aux processus de l'ICANN. Je me demandais juste si c'était possible.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Mohan. Il existe un programme de l'ICANN, le Bureau des conférenciers. Vous pouvez, lorsqu'un événement se présente, demander à l'ICANN de vous envoyer un intervenant.

H.R. MOHAN : En décembre prochain, nous avons la convention annuelle de notre société. C'est notre plus gros événement et nous célébrons les 50 ans de la société cette année. Donc cette fois, nous voulons faire en sorte que les gens en sachent plus sur la gouvernance d'Internet, qui devient une question majeure. Nous aimerions éduquer les gens et nous attendons cette occasion avec impatience.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'aimerais revenir sur ce point parce que je pense que c'est intéressant. Le Bureau des conférenciers a été créé il y a quelques années. Au départ, il y avait des personnes pouvant éventuellement intervenir sur des thématiques, je crois que c'était des membres du Conseil d'administration ou du personnel de l'ICANN.

Vous demandez que quelqu'un de l'ICANN vienne à vos réunions, ou du moins vous le souhaitez. Est-ce que vous voulez que ce soit un membre du personnel de l'ICANN, du Conseil d'administration ou d'At-Large, ou même quelqu'un d'autre ? Vous pourriez avoir des membres de la communauté. Ça peut aussi être quelqu'un de la GNSO ou autre.

Les membres de la communauté bien connus pourraient tout aussi bien intervenir qu'un simple membre de cette communauté.

H.R. MOHAN :

Non, en gros, ces conventions attirent [inaudible] et des ALS. Il y aura des gens venus d'autres associations techniques. Donc il faudrait quelque chose dans le genre. Peut-être qu'un membre du Conseil d'administration pourrait venir avec quelqu'un d'autre qui puisse évoquer d'autres aspects de l'ICANN, ce serait bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Le Bureau des conférenciers n'inclut que des membres du Conseil d'administration et du personnel. Quelqu'un ici veut nous faire part de son avis sur la question ? Parce que nous avons déjà eu une discussion pour savoir si des membres de la communauté bien connus pouvaient faire partie du programme. Par exemple, puisque c'est la communauté qui élabore les politiques de la GNSO, est-ce que ce ne serait pas mieux d'avoir d'autres représentants de la communauté ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je vois que nous n'avons plus beaucoup de temps. Fouad a levé la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On peut parler pendant cinq minutes du document R3 et laisser les gens le lire cette nuit puisque personne ici n'a besoin de sommeil.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je sais, mais nous n'avons même pas cinq minutes. [Rires] Nous allons vraiment devoir remettre la discussion sur le document R3 à demain. Je voudrais donner la parole à Fouad, ce sera rapide ? Oui ? Très bien, soyez bref. Je voudrais laisser la parole à ceux qui n'ont pas encore parlé.

FOUAD BAJWA : Je voudrais revenir sur ce qu'a dit Mohan. L'ICANN a un groupe de représentants à [inaudible] à Singapour. Il va en Asie-Pacifique puis au Moyen-Orient et dans les pays voisins. J'étais l'un de ceux originaires du Pakistan à être sélectionné pour le groupe Moyen-Orient de l'ICANN, et on m'a envoyé au Koweït pour faire des formations aux politiques publiques pendant [inaudible] école d'été [inaudible] gouvernance d'Internet [inaudible]. C'est une formation de cinq jours.

Donc il faudrait déjà vérifier quelles sont les ressources que l'ICANN mobilise et envoie déjà dans la région. Une idée m'a traversé l'esprit. Nous pourrions avoir un groupe de travail qui surveillerait cette nouvelle approche de l'ICANN, qui travaillerait en collaboration avec les ALS, et voir quel genre d'activités a lieu là-bas et comment on peut y contribuer, ou [inaudible] écrire un rapport sur ce qu'il se passe dans ces régions. C'est une première chose.

Ensuite, je voulais réagir sur un point qui concerne le vôtre. C'est là que les spécialistes pourraient aider. Ils pourraient non seulement

contribuer aux processus de l'ALAC mais aussi aider dans ce genre de situations qui sont spécifiques aux pays, non ? Parce que [inaudible] l'ALAC fait déjà tellement de choses.

Il devrait aussi y avoir des gens pour évoquer ces questions pressantes qui se posent dans les ALS dans d'autres parties du globe. Si nous représentons la voix des utilisateurs, qui la surveille et qui y répond ? Quels sont les processus en place ? Certaines choses ne sont pas du ressort de l'ICANN. Mais au sein de l'ALAC, il pourrait y avoir un plus grand groupe de soutien pour ce genre de questions.

Une fois de plus, on en revient à la discussion sur les spécialistes.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Très bien. Dernière minute, ou deux dernières minutes. Je me demande s'il faut laisser les gens poser d'autres questions ou faire d'autres commentaires. Je sais que vous avez levé la main. Très rapidement...

RAUL BAUER : Je vais être très bref. Pas seulement parce que c'est la fin de la réunion, mais aussi parce que l'Argentine est en train de jouer [rires] et je veux voir le match.

En fait, je suis resté silencieux parce que j'ai plus de questions que de réponses. Je ne veux pas faire de généralités, peut-être que toutes les régions ne sont pas les mêmes, mais j'ai peur de voir se reproduire ce qu'il se passe dans ma région, où beaucoup d'ALS ne font que porter ce nom. Elles ne s'intéressent pas à ce qu'il se passe à l'ICANN.

Je ne veux pas faire de généralités, je vois beaucoup d'avocats ici... Nous essayons de forcer les ALS à participer, mais elles ne veulent pas. Ce n'est pas politiquement correct mais je vais dire ce que je pense.

La plupart des gens, d'après ce que je vois, veut voyager. Ils se rendent à une réunion et en profitent pour faire du tourisme, et pas pour participer. Les discussions portent plus sur les processus et les sujets formels, mais pas sur les vraies questions. Je pense qu'à l'ALAC, nous essayons d'avoir des ALS dans tous les pays, mais sans regarder de plus près. Nous avons beaucoup d'ALS mais peu d'utilisateurs. Quel pourcentage d'utilisateurs ces ALS représentent-elles ? C'est infime. Désolé, je n'ai pas la réponse exacte.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : C'est une remarque intelligente. Bien Olivier, je vous laisse le mot de la fin.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Désolé. Très bonne remarque Raul. En fait, la LACRALO en discute en ce moment... Nous avons récemment supprimé de nos listes des ALS que l'on considérait comme du bois mort, qui n'existaient fondamentalement plus, et qui n'étaient même plus actives depuis cinq ans. Nous leur avons envoyé des mails, les adresses ne marchaient pas, etc.

La LACRALO et d'autres RALO discutent actuellement pour savoir s'il y a une forte participation des ALS. Comme vous l'avez dit, certaines ne sont pas intéressées par le processus mais plutôt par les voyages, alors qu'on en fait finalement assez peu. Comme vous pouvez le constater,

c'est beau et glamour ici. Mais c'est sans doute une chose sur laquelle un groupe de travail est en train de plancher.

Le Groupe de travail sur les instruments de mesure de l'ALAC est en train d'étudier les moyens de rendre les membres de l'ALAC plus efficaces, puisqu'ils sont sélectionnés par la région et par le NomCom pour transmettre le travail des internautes. On ne leur demande pas juste de voyager à travers le monde. Il faut qu'ils donnent des résultats, ils ont besoin de résultats. Est-ce qu'il est possible de demander des résultats aux ALS ? Bonne question. Je ne vais pas répondre, mais c'est une bonne question. Je pense qu'il y a bien des avis à ce sujet. C'est là-dessus que le groupe de travail va se pencher.

À l'avenir, nous aurons peut-être des moyens de vérifier que les futures ALS sont vraiment intéressées par ce travail. Il n'est pas question d'aller voir des gens qui ont affaire à des joueurs de golf et de leur dire : « Vous pourriez former une ALS. OK. » Et lorsque l'ALS viendra parler, les joueurs de golf diront : « On veut juste parler golf, ça nous intéresse pas trop votre truc. » Mais il y a un chouette parcours de golf juste à la périphérie de Londres.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bon, je vais terminer. On pourrait évidemment continuer pendant une heure. Mais réfléchissez-y, parce qu'il me semble que vous devez être de retour demain matin à 8 heures, dans cette même pièce. Nous devons maintenant aller assister à la session plénière, qui devrait commencer maintenant. Merci à tous pour votre contribution.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]